

CIPRAINFO



Avenir dans les Alpes
Diffuser des savoirs
Mettre des per-
sonnes en réseau



Commission Internationale pour la Protection des Alpes
Internationale Alpenschutzkommission
Commissione Internazionale per la Protezione delle Alpi
Mednarodna komisija za varstvo Alp

www.cipra.org

Nouveaux actes des
conférences:
Villes des Alpes et
climat en mutation

Chère lectrice, cher lecteur,



© CIPRA International

Il y a deux ans, la CIPRA se lançait, avec le projet « Avenir dans les Alpes », dans l'une des entreprises les plus ambitieuses de ses 50 ans d'histoire. L'objectif de ce projet était de mettre en évidence les questions centrales sur l'avenir de l'espace alpin et d'y apporter des réponses précises. Il ne s'agissait pas d'effectuer de nouvelles recherches mais d'évaluer les connaissances actuelles issues de la science et de la pratique. Les résultats du projet « Avenir dans les Alpes » servent de base de travail à toutes celles et ceux qui s'occupent, sous quelque forme que ce soit, de la protection de la nature et des thèmes les plus importants pour le développement régional dans les Alpes. Différents séminaires ont déjà eu lieu et le réseau de communes « Alliance dans les Alpes » a spécialement conçu un projet de mise en œuvre des résultats d'« Avenir dans les Alpes ». En outre, ces résultats offrent à la CIPRA et à ses organisations partenaires une base pour le développement de leur politique et de leurs futurs projets. Grâce au soutien généreux de la fondation MAVA et au travail intensif de quelques-un-e-s des expert-e-s les plus éminent-e-s, une grande partie des résultats sont aujourd'hui disponibles. Vous trouverez un résumé des conclusions les plus importantes dans le présent CIPRA Info. Nous invitons les personnes qui souhaitent étudier de plus près les résultats du projet à consulter les rapports et les matériaux détaillés figurant sur notre site Internet. En outre, fin 2007 la CIPRA va publier son 3ème Rapport sur l'état des Alpes. Celui-ci présentera également les conclusions du projet « Avenir dans les Alpes » sous une forme très attractive et agréable à lire.

Afin de rendre le travail des expertes et des experts tangible pour les organisations membres de la CIPRA, un séminaire a eu lieu en décembre 2006 à Schaan. Le résultat de ce séminaire est le « Mémoire de Schaan sur l'Avenir dans les Alpes » de la CIPRA. Ce mémoire résume les résultats du projet sur les points les plus importants pour les ONG. Il va donc représenter une base fondamentale pour le travail de la CIPRA au cours des années à venir. Je souhaite que le Mémoire sur l'Avenir dans les Alpes et les résultats du projet qui le sous-tendent fassent l'objet de discussions nourries non seulement au sein de la CIPRA, mais aussi dans ses organisations membres.

Dominik Siegrist, Président de CIPRA International

Titelbild: © CIPRA International

CIPRA INFO imprimé sur papier recyclé Rebello certifié FSC, fabriqué à 100% à base de vieux papier, avec au moins 60% de sortes inférieures et moyennes de vieux papier, sans adjonction d'agent de blanchiment optique, non-blanchi au chlore, haute qualité de blanc obtenue par une technique de traitement particulière du vieux papier. Rebello a été distingué par de nombreux certificats et expertises qui confirment sa qualité écologique.

Sommaire



L'avenir appartient à ceux qui le construisent. Dans les Alpes, d'innombrables initiatives menées par des milliers de personnes travaillent à bâtir l'avenir. Mais la plupart de ces personnes ne savent pas qu'il y a quelque part des gens qui se cassent la tête sur exactement les mêmes problèmes qu'elles. C'est là qu'intervient le projet « Avenir dans les Alpes » de la Commission internationale pour la protection des Alpes CIPRA. Il s'agit de rassembler des savoirs présents dans toutes les Alpes, de les ordonner et de les mettre à la disposition de ceux qui en ont besoin.

Page 4

4 Diffuser des savoirs

Récolter des trésors de savoir

6 Création de valeur ajoutée régionale

De l'art de la construction en bois aux bien-être grâce au foin

10 Capacité d'action sociale

Cyberespace sur l'alpage, fêtes culturelles et bourses d'échange

14 Espaces protégés

La protection de biodiversité paye

18 Mobilité

Du transport à la demande avec « Dorfmobil Klaus » à la renaissance du chemin de fer Merano-Mals

22 Nouvelles formes de prise de décisions

Consultation populaire dans le Pustertal et assainissement d'une forêt de protection à Hinterstein

26 Stratégies d'action politique

Mettre en œuvre des savoirs – tirer profit des potentiels régionaux

31 Mettre des personnes en réseau

Coopération et mise en réseau, les clefs du succès

33 La mise en œuvre a commencé

NENA et Dynalp² mettent en œuvre « Avenir dans les Alpes »

34 Nouveaux actes des conférences

Fonte des glaciers et nouvelles coopérations

36 Un regard concret sur l'avenir

Le « Memorandum de Schaan sur l'avenir dans les Alpes »



A une époque où l'État se fait moins présent et où les structures sociales s'affaiblissent, les habitant-e-s doivent mettre la main à la pâte, faire preuve d'innovation et développer des projets. Il leur faut également s'organiser pour influencer sur les décisions et défendre leurs intérêts.

Au cours des dernières années, les processus de planification coopératifs ont gagné en importance grâce aux nouvelles normes de l'UE ou des gouvernements nationaux.

Pour obtenir un développement tourné vers l'avenir dans l'espace alpin, il ne suffit pas de faire figurer des objectifs de durabilité dans les programmes politiques. Il faut intégrer le plus grand nombre possible de politicien-ne-s concernés, en particulier au niveau local. Là où des organisations locales ou régionales mettent à profit leur marge de manœuvre politique, les projets durables ont de bonnes chances de s'imposer.

Page 6



Pendant une année, plus de 40 scientifiques, planificateurs / planificatrices et praticien-ne-s ont effectué des recherches pour « Avenir dans les Alpes » et récolté des savoirs dans sept pays. Leur conclusion : Les principales stratégies pour accélérer la venue d'un développement durable et le maîtriser résident dans une meilleure coopération et dans une mise en réseau plus étroite.

Page 31

Récolter des trésors de savoir

L'avenir appartient à ceux qui le construisent. Dans les Alpes, d'innombrables initiatives menées par des milliers de personnes contribuent à bâtir l'avenir. Mais la plupart de ces personnes ne savent pas qu'il y a quelque part des gens qui se cassent la tête sur exactement les mêmes problèmes qu'elles. C'est là qu'intervient le projet « Avenir dans les Alpes » de la Commission internationale pour la protection des Alpes CIPRA. Il s'agit de rassembler des savoirs présents dans toutes les Alpes, de les organiser et de les mettre à la disposition de ceux qui en ont besoin.



© CIPRA International

Scène une : le Valle Varaita au Piémont. Un groupe de jeunes s'efforce de convaincre le maire et les conseillers municipaux de se doter d'un centre communal polyvalent. Il faut rouvrir le jardin d'enfants, fermé il y a trois ans. Ce centre accueillerait aussi un magasin d'alimentation et l'association culturelle. Mais comment procéder au mieux ? Peut-être les communes voisines, qui sont dans une situation semblable, seraient-elles d'accord pour participer ? Ne pourrait-on pas profiter de subventions nationales ou européennes ?

Beaucoup de questions, auxquelles il y a déjà des réponses

La deuxième scène se passe à Kobarid, dans la vallée slovène de la Soča. Une région où la sylviculture joue un rôle important. Le bois est actuellement exporté et valorisé à l'étranger. Pourquoi ne pas transformer nous-mêmes ce bois, se demandent les entrepreneurs ? Cela créerait des emplois, des entreprises verraient le jour, et peut-être même de nouvelles filières. Il y aurait moins d'habitant-e-s contraints d'aller travailler à l'extérieur et cela inciterait peut-être plus de jeunes à rester sur place, grâce à ces nouvelles perspectives. Où trouve-t-on dans les Alpes des modèles d'organisation pour ce type de filière ? A qui parler pour connaître la meilleure marche à suivre ?

Bonne nouvelle : il y a des réponses à toutes ces questions. Elles résident dans les vastes expériences qui ont été faites ailleurs. Malheureusement, il n'y a guère de personnes qui connaissent tout ce que savent les hommes et les femmes dans les Alpes. La CIPRA se propose justement de remédier à cet état de fait avec son projet « Avenir dans les Alpes », dont le but est de récolter des trésors de savoir, de les systématiser et de les mettre à la disposition de toutes les personnes intéressées. Il s'agit en particulier de présenter des projets réussis et de mettre à la disposition d'autres projets les précieuses expériences issues de la pratique.

Apprendre des expériences d'autrui, par-delà les frontières

La CIPRA a dû surmonter plusieurs obstacles au cours de ce projet ambitieux. Ce savoir précieux pour construire notre avenir est en effet réparti dans sept pays. Les barrières linguistiques empêchent la circulation de l'information et les systèmes juridiques et administratifs diffèrent d'un Etat à l'autre. Mais des thèmes et des défis communs justifient un transfert de connaissances : agriculture et foresterie, tourisme et ski, transports et changement climatique, conservation de la diversité culturelle et biologique. Les expériences tirées des projets ne peuvent s'appliquer telles quelles à d'autres situations mais on peut en tirer des leçons et s'en inspirer.

« Nous voulons encourager les hommes et les femmes dans les

Pendant une année, plus de 40 scientifiques, planificateurs/planificatrices et praticien-ne-s ont sillonné les Alpes pour réunir des savoirs sur sept thématiques. Leur coopération a abouti à une étude unique qui fournit une vue d'ensemble des planifications, des stratégies politiques et des projets dans les Alpes.

Alpes à prendre leur avenir en mains », souligne le coordinateur du projet, Wolfgang Pfefferkorn. Il y a beaucoup trop de projets qui échouent du fait qu'ils ne disposent pas des savoirs nécessaires pour la mise en œuvre. C'est ce qu'« Avenir dans les Alpes » veut faire changer, en se concentrant sur six thématiques :

- **Création de valeur ajoutée régionale** : Comment mieux utiliser les ressources locales et régionales pour créer des filières ?
- **Capacité d'action sociale** : Comment renforcer la capacité de gouvernance des individus et des communautés en particulier dans les régions désavantagées ?

Il y a beaucoup trop de projets qui échouent du fait qu'ils ne disposent pas des savoirs nécessaires pour la mise en œuvre

- **Espaces protégés** : Comment peuvent-ils contribuer à la fois à la conservation de la diversité biologique et à la création de valeur ajoutée régionale ?
- **Mobilité** : Quelles sont les solutions allant dans le sens de la durabilité pour le trafic touristique, pendulaire et de loisirs ?
- **Nouvelles formes de prise de décisions** : Comment de nouvelles formes de prise de décisions peuvent-elles contribuer à mieux négocier les exigences en matière d'utilisation de l'espace, dans le sens d'un développement durable ?
- **Stratégies d'action politique** : Quels changements peut-on apporter au fonctionnement politique pour qu'il contribue mieux au développement durable et que les bonnes idées soient bien mises en œuvre ?

Des expertes et des experts présentent des projets modèles

Pendant une année, six équipes internationales ont sillonné les Alpes pour réunir des savoirs sur ces questions. La coopération de plus de 40 scientifiques et praticien-ne-s, notamment de l'aménagement du territoire, a abouti à une étude unique qui fournit pour la première fois une vue d'ensemble des procédures de planification, des politiques et des projets dans les Alpes. Les rapports conséquents des équipes d'expert-e-s sont présentés dans les prochaines pages. Ils peuvent être téléchargés sur Internet (voir « faits & chiffres »).

L'élément important de la phase de recherche, appelée « alpKnowhow », a été la découverte de projets exemplaires. Ces projets doivent être particulièrement bien organisés, réussis et inspirants. La recherche de ces « bonnes pratiques » a abouti durant l'été 2005 à l'organisation d'un grand concours à l'échelle alpine auquel pouvaient participer des projets pour chacun des six thèmes. Le meilleur projet dans chaque catégorie s'est vu remettre un prix de 25'000 euros. L'écho a été important : 572 projets ont participé. Ont notamment été primés l'« Art de la construction en bois dans le Bregenzerwald », (Autriche), le parc paysager de la vallée de la Logar/SI, géré par des acteurs et actrices locaux dans le cadre d'une société dédiée, et la commune de Werfenweng/A, avec ses activités sur le thème de la mobilité durable.

« Nous devons nous adresser activement aux éventuels utilisateurs et utilisatrices et leur offrir nos découvertes et notre aide », déclare le directeur de la CIPRA, Andreas Götz. « AlpKnowhow » s'accompagne donc d'autres éléments. Sous le nom « alpService », la CIPRA met par exemple le matériel rassemblé à disposition des groupes cibles concernés : acteurs et multiplicateurs comme les maires, les conseillères et conseillers municipaux, les fonctionnaires, les acteurs économiques, les membres d'ONG, les praticien-ne-s de l'aménagement du territoire, les instances de gestion régionale et les groupes d'action LEADER. En plus de la base de données sur Internet, la CIPRA organise par exemple une série de séminaires dans les pays alpins, qui favorisent la transmission de savoirs et l'échange direct des expériences, au moyen d'excursions et de travaux en petits groupes. Le « 3ème Rapport sur l'état des Alpes », dont la parution est prévue pour 2007, est un ouvrage qui sera aisément accessible et qui constituera l'un des principaux médias imprimés pour la transmission de ces trésors de savoir. Dans le cadre de la partie « alpPerformance » du projet, les acteurs et actrices doivent mettre en œuvre les savoirs tirés d'alpKnowhow. Dans ce but, la CIPRA assure par exemple le suivi d'un certain nombre de projets pilotes, comme les lauréats du concours de 2005.

Michael Gleich, journaliste scientifique



La recherche de ces « best practices » a abouti à l'organisation d'un grand concours à l'échelle alpine. La recherche de projets exemplaires a débouché sur de nombreux exemples inspirants.

« Avenir dans les Alpes » en faits & en chiffres

Responsable du projet : CIPRA International

Durée : 2004-2007

Volume : 2,4 Mio. d'euros

Financement : Fondation MAVI pour la protection de la nature (CH)

Langues : D, E, F, I, Slo

Internet: www.cipra.org/zukunft

Contenus de la base de données en ligne (à télécharger)

- env. 240 extraits d'ouvrages sur l'état actuel du savoir
- env. 160 exemples de bonne pratique pris dans toutes les Alpes
- env. 570 projets, présentés dans le cadre du concours organisé durant l'été 2005 dans tout l'espace alpin

Contact : aurelia.ullrich@cipra.org

Outre ses ressources naturelles, les capacités et l'investissement personnel de ses habitants sont le trésor des Alpes.

De l'art de la construction en bois aux bien-être grâce au foin

On peut se plaindre de l'émigration et du déclin du tourisme et rester les bras croisés. On peut aussi démontrer qu'il est possible de gagner de l'argent avec les ressources disponibles sur place et de créer des emplois sûrs.



© Berchtold/Lutenberger

Alpes continuent de se développer tandis que beaucoup de régions de montagne pittoresques, à l'environnement préservé, se dépeuplent, signant la disparition de formes de cultures traditionnelles comme l'artisanat et l'alpagisme. La CIPRA est convaincue qu'il est nécessaire de contrer cette tendance : le paysage et les traditions culturelles sont la base d'une économie durable. Ils doivent être protégés et entretenus.

Les impacts négatifs du trafic et de la pollution sur l'écosystème alpin sensible sont bien visibles dans les centres touristiques et les cités d'ortoirs. La priorité du développement régional doit donc résider dans la création et la diversification des emplois, en harmonie avec un environnement fragile et avec les ressources locales.

Développement économique avec des conséquences positives à long terme

De nombreux habitant-e-s des Alpes sont conscients que ce paysage unique est menacé. Dans les régions de haute montagne, avec des espèces végétales et animales rares et des glaciers se réduisant comme peau de chagrin, des zones de protection ont été aménagées pour sauvegarder cet écosystème sensible. Également dans les alpages, marqués par l'exploitation humaine depuis des siècles, la protection des paysages culturels devrait avoir la priorité sur les investissements purement économiques.

Quantité de chalets d'alpage et de refuges, d'étables et de granges vides ont été transformés en maisons de vacances et en résidences secondaires. La sauvegarde de ce patrimoine bâti est sans doute positive à certains égards, estiment les expert-e-s dans l'étude commandée par la CIPRA. Toutefois, la frénésie de construction dans les stations de sports d'hiver et

La priorité du développement régional doit donc résider dans la création et la diversification des emplois, en harmonie avec un environnement fragile et avec les ressources locales. Le bois des forêts de montagne de l'espace alpin ne constitue pas seulement un matériau idéal, mais aussi une importante source d'énergie renouvelable.

Les régions rurales des Alpes n'ont souvent qu'une faible croissance économique et n'offrent qu'un choix restreint de professions et donc peu de possibilités de travail par rapport aux ensembles urbains. Du fait de la globalisation et du changement structurel subi par l'agriculture au cours des dernières décennies, beaucoup d'emplois ont disparus et plus d'une région de montagne s'est quasiment dépeuplée. D'un côté, les stations de sports d'hiver, les villes et les régions industrielles des

leurs environs ne crée, selon eux, que peu de valeur ajoutée, car elle implique une exploitation qui reste uniquement saisonnière. Par contre, elle porte atteinte au paysage alpin « classique » et donc au développement d'un tourisme doux en été. Alors qu'il s'agit de faire émerger une nouvelle attractivité touristique en dehors de la saison d'hiver, toujours plus courte, pour se préparer au changement climatique, le fait de construire tous azimuts constitue un obstacle à ce développement.

Protéger le climat en utilisant du bois régional

L'accroissement des étendues de forêt constitue l'une des modifications évidentes du paysage dans les Alpes : depuis 1850, la surface de forêts de montagne a augmenté de plus de 30 %. Jusqu'ici, ce reboisement passait plutôt pour un obstacle au tourisme. Toutefois, de nouvelles études montrent que les visiteurs apprécient la forêt, tandis que les autochtones déplorent la perte des prés et des pâturages de leurs ancêtres. D'autre part, une forêt de montagne saine a une valeur supplémentaire : un cinquième des forêts alpines ont une fonction protectrice en contribuant à la stabilisation des versants pentus et à la prévention des avalanches et des glissements de terrain.

Bien que l'économie sylvicole durable puisse être considérée comme une protection active de l'environnement, nos forêts sont toujours trop peu exploitées pour la production de matière première. Le bois est non seulement un matériau idéal, mais aussi une source d'énergie renouvelable, présentant un bilan neutre par rapport au CO₂.

L'équipe d'expert-e-s recommande par conséquent de tirer profit du paysage unique des Alpes et des énergies locales non-polluantes comme le bois, le vent, l'eau et la biomasse. Les expert-e-s invitent aussi à concevoir l'identité sociale et régionale de ses habitant-e-s comme une « ressource ». En réussissant à développer des filières de produits et de services durables et typiques des Alpes, on préserverait mieux l'équilibre fragile de l'environnement. En effet, les parcours seraient plus courts et l'on créerait des emplois qui prennent en compte la diversité biologique des Alpes et seraient peu vulnérables en cas de crise, dans le contexte de la glo-

balisation et de la libéralisation progressives du marché mondial.

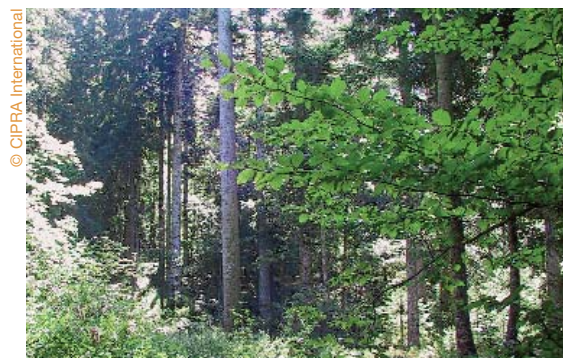
Même les initiatives les meilleures et les plus créatives des Alpes ne parviennent pas à contrer ces tendances globales, qui renforcent les centres et affaiblissent les régions périphériques, si elles ne sont pas soutenues par une politique ad hoc : le futur développement dans les Alpes dépend donc très largement de la législation et des financements européens et nationaux relatifs aux régions de montagne. C'est pourquoi la CIPRA demande que les exigences et les instruments existants soient réexaminés, évalués et optimisés. C'est là une base essentielle pour un développement régional durable.

Les questions centrales posées par l'équipe d'expert-e-s d'« Avenir dans les Alpes » sont les suivantes : Comment tirer profit des possibilités régionales et locales pour développer des filières fructueuses de produits et de services ? Comment tirer parti et développer des réseaux existants ? Comment diffuser de nouvelles idées et favoriser des coopérations ? Comment amener les acteurs et actrices à profiter mutuellement de leur savoir et de leurs expériences ? L'équipe a abouti aux recommandations suivantes :

- Les régions devraient valoriser les potentiels locaux avec des stratégies à long terme. Avec un transfert interdisciplinaire de connaissances et une coopération interrégionale, les personnes concernées peuvent développer des modèles sur mesure pour leur région.
- Agir localement, penser globalement ! Les régions alpines devraient mettre en relation les besoins du marché extra-alpin d'une part et les structures et stratégies économiques et sociales d'autre part.
- Il faudrait encourager le développement de prestations de services de qualité, ménageant les ressources, comme le tourisme doux ou la gestion de risques naturels.
- Il faudrait soutenir le développement de produits et de services exclusifs, spécifiques aux Alpes (avantages comparatifs alpins), désignés par des labels les identifiant comme marques régionales et commercialisés de façon ciblée.
- Le succès à long terme des projets modèles dépend beaucoup de personnalités fortes aptes à assumer un « leadership »,

qui connaissent le marché et peuvent mener à bien un projet complexe. La mise sur pied d'un master pour le développement de l'espace alpin pourrait stimuler les compétences des acteurs et actrices clefs. Cette recommandation des expert-e-s correspond à l'exigence du « renforcement des capacités et savoir-faire » formulée par la CIPRA. Pour développer les compétences des responsables des projets et de leurs participant-e-s, la CIPRA soutient diverses mesures de formation et de formation continue.

A l'aide de leurs bases de données, des publications récentes, d'interviews et de recherches sur Internet, les expert-e-s ont sélectionné 29 projets modèles dans six pays alpins (www.cipra.org/avenir), ca-



Depuis 1850, la surface des forêts de montagne a augmenté de plus de 30 %. Bien que l'économie sylvicole durable puisse être considérée comme une protection active de l'environnement, nos forêts sont toujours bien trop peu exploitées pour la production de matière première.

Les plantes médicinales biologiques sont cultivées, récoltées, séchées et transformées selon les règles et les exigences qualitatives de « BioSuisse ».

ractérisés par une gestion durable et contribuant de manière exemplaire à la valeur ajoutée régionale. Pour que ces initiatives deviennent la règle, il est nécessaire d'améliorer les conditions cadres : la CIPRA invite l'UE, les États alpins et les régions à mettre en œuvre une politique régionale durable véritablement digne de ce nom. Trois des projets modèles exemplaires sont présentés ci-après :

1er exemple issu du dans le Vorarlberg (Autriche)

www.holzbaukunst.at

Lauréat du concours « Avenir dans les Alpes » de la CIPRA en 2005

Art de la construction en bois dans le Vorarlberg (Holzbau-Kunst)

La Communauté de qualité Construction en bois au Vorarlberg est une filière régionale classique, qui va du propriétaire forestier au menuisier. Scieurs du Vorarlberg, fournisseurs industriels et artisanaux ainsi qu'architectes, aménageurs et experts de la forêt et du bois constituent le groupe central du projet.

La coopérative créée il y a six ans puise sa matière première dans les forêts de sapin blanc du Grosse Walsertal, exploitées de manière durable. Elle fait appel au savoir-faire des professionnels du bois au Vorarlberg. Davantage de constructions en bois ambitieuses, grâce à un marketing commun, à la formation continue et au lobbying : telle est l'idée directrice de la Communauté de qualité qui compte 82 membres. Elle vise également à convaincre les maîtres d'ouvrage privés et publics que les bois de la région garantissent un standard élevé et peuvent remplacer les bois scandinave ou tropicaux.

Du bois de la région pour une architecture novatrice

Les nombreux exemples d'architecture moderne en bois et en verre dans la région du Vorarlberg parlent d'eux-mêmes. La coopérative a également fait parler d'elle grâce à deux initiatives réussies : l'obtention du Prix Construction d'art en bois du Vorarlberg et le pro-

Comment tirer profit des possibilités régionales et locales pour développer des filières fructueuses de produits et de services ?

jet « Avenir de la construction en bois » qui comprend un programme d'étude et de promotion approfondi pour les personnes désireuses de se former dans la menuiserie et la charpenterie. A la fin de l'apprentissage, on réinterprète la tradition du séjour à l'étranger : les jeunes charpentiers vont étudier la culture de la construction en bois en Suède. Matthias Amman, de Feldkirch/A, est la figure clef, l'instigateur et le directeur de la Communauté de qualité ; en tant qu'ancien collaborateur de la Chambre économique du Vorarlberg, il entretient des contacts décisifs avec les milieux politiques, économiques et écologistes. 45 menuiseries, 38 propriétaires de forêts, scieries et entreprises de transformation du bois font partie de la coopérative. Le budget annuel de près de 900'000 euros est financé en partie par des fonds de l'UE, mais aussi par des sponsors locaux comme la Banque Raiffeisen, la société énergétique du Vorarlberg ou la Chambre de commerce et d'industrie.

Boom du tourisme architectural

Le résultat en vaut la peine : 60 bâtiments publics ont été construits en bois, dont huit entièrement en sapin blanc régional. Les besoins en bois de construction local ont doublé. 60'000 m³ de volume d'exploitation en plus par année représentent des recettes supplémentaires de 6,6 millions d'euros pour les propriétaires de forêts et

de scieries. 32 entreprises ont également recruté du personnel. Malgré la crise de la construction et la mécanisation progressive, le nombre d'employé-e-s dans l'artisanat du bois est passé de 700 à 900 depuis 1997.

La forte augmentation du nombre de visiteurs et visiteuses constitue un autre effet secondaire bienvenu : 40'000 à 50'000 touristes se sont rendus au Vorarlberg expressément pour découvrir ses créations architecturales en bois. Les constructeurs de fenêtres et de poêles en catelles montrent un nouvel intérêt pour une coopération.

2ème exemple, Valaisan (Suisse)

www.valplantes.ch

Finaliste du concours « Avenir dans les Alpes » de la CIPRA en 2005

Valplantes Bio Alp Tea

La coopérative agricole Valplantes, fondée en 1987 dans la partie francophone du canton du Valais/CH, produit des tisanes ainsi que des plantes aromatiques et médicinales biologiques. Environ 150 familles, de Sembrancher et des communes avoisinantes, cultivent, récoltent, séchent et transforment des plantes médicinales biologiques selon les règles et les exigences qualitatives de « BioSuisse », l'organisation de promotion de l'agriculture biologique. Non seulement les familles d'agriculteurs gagnent un appréciable revenu complémentaire, mais elles maintiennent aussi en vie des communes de montagne menacées par l'émigration.

La diversité des plantes va de l'Edelweiss, de la sauge, de la menthe, au plantain et au thym. Les cultivateurs et cultivatrices, conseillés par le Centre de recherche RAC de Châteaufort/Conthey et par l'école



© Bruno Klotz

Davantage de constructions en bois ambitieuses : grâce à la construction en bois dans le Vorarlberg, les besoins en bois de construction local – utilisés pour une architecture novatrice – ont doublé.

d'ingénieurs du Valais, ont lancé sur le marché avec succès le premier ice tea bio du monde : le Bio Alp Tea.

La sauge et le thym pour sauver des emplois

Ce projet a une incidence positive sur l'environnement et l'économie. En effet, il contribue au maintien d'emplois traditionnels dans l'agriculture grâce à la culture biologique et a l'avantage de protéger la flore typique des prairies alpines, ce qui attire les amateurs de tourisme doux. Cinq emplois ont été créés dans la coopérative. Lors des assemblées annuelles, les grands et les petits producteurs ont le même droit de vote. Le bilan énergétique est également positif. Comme on ne peut pas utiliser de machines sur les versants escarpés, on doit travailler à la main. Le séchage naturel des plantes permet également d'économiser de l'énergie et de réduire le volume de matières à transporter. La coopérative Valplantes contribue également à la création de valeur ajoutée régionale : plus de 100 tonnes de plantes biologiques sont produites, récoltées et commercialisées chaque année dans de grandes chaînes d'alimentation suisses. La coopérative enregistre chaque année un chiffre d'affaires atteignant 1,3 million d'euros. Ce sont surtout des agricultrices ayant des enfants en bas âge, qui ne pourraient pas travailler ailleurs que chez elles, et des personnes d'âge mûr qui trouvent ainsi une possibilité de gain et sauvegardent un savoir traditionnel.

3ème exemple, issu de l'Allgäu (Allemagne)

www.pfronten.de

« Heu-Vital »

Ailleurs, le foin n'est rien d'autre que de l'herbe séchée, du fourrage pour le bétail, fauché à la main ou à la machine. Dans la commune de Pfronten, dans l'Allgäu, on a développé un concept de tourisme durable du nom de « Heu-Vital », qui repose sur l'utilisation de foin de montagne dans le cadre d'offres de bien être (« wellness ») et médicinales.

Le foin provient exclusivement de prairies de montagne protégées qui ne sont fauchées qu'une seule fois dans l'année et qui ne sont ni pâturées ni fertilisées. Il y pousse jusqu'à 70 plantes médicinales différentes par mètre carré. Un véritable

culte du foin s'est développé à Pfronten : enveloppements de foin (sachets de lin remplis de foin de plantes aromatiques, chauffés à la vapeur à 50°C), massages au foin, coussins de foin, huile de foin et produits cosmétiques à base de foin, eau-de-vie de foin, etc.

Du foin pour la santé, pour le plaisir et comme source de revenu

Plus d'un agriculteur de montagne a ainsi vu s'ouvrir à lui une source de revenu intéressante et tout à fait écologique – une alternative séduisante aux prestations subventionnées habituelles. Cette activi-

té contribue à la sauvegarde du paysage et toute la filière touristique en profite, de l'auberge à l'hôtel quatre étoiles en passant par l'exploitation agricole. Ce projet est dirigé par la commune de Pfronten, la société de commercialisation BWT Kurmittel GmbH, l'association des hôteliers et restaurateurs et différentes initiatives basées à Pfronten. Il a assuré à la localité une publicité qui va au-delà de la région

Swantje Strieder, Zeiteinspiegel

© Pfronten Tourismus



Dans la commune de Pfronten, dans l'Allgäu, on a développé un concept de tourisme durable du nom de « Heu-Vital », qui repose sur l'utilisation de foin de montagne dans le cadre d'offres wellness et médicinales.

Des sources et des informations complémentaires sur le thème de la valeur ajoutée régionale figurent en anglais à l'adresse

www.cipra.org/avenir :

28 exemples de bonne pratique

64 publications

le rapport de 111 pages du groupe d'expert-e-s

Team d'expert-e-s mandaté par la CIPRA

Peter Bebi (bebi@slf.ch), collaborateur de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage FNP/WSL de Birmensdorf/CH ; **Alice Giulia Dal Borgo** (alice.dalborgo@guest.unimi.it), Dr en qualité environnementale et développement régional, collaboratrice de l'Institut de géographie humaine de l'Université de Milan/I ; **Luis Fidschuster** (fidschuster@oear.co.at), directeur du service autrichien du réseau LEADER ; Vienne/A ; **Johannes Heeb** (johannes.heeb@seecon.ch), Dr. phil. Il en géographie, senior partner de la maison Seecon, Wolhusen/CH ; **Karin Hindenlang** (karin.hindenlang@zuerich.ch), biologiste de la faune, collaboratrice scientifique de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage FNP/WSL de Birmensdorf/CH ; **Corina Lardelli** (lardelli@slf.ch), collaboratrice de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage FNP/WSL de Birmensdorf/CH ; **Chiara Pirovano** (chiarongi@tiscali.it), collaboratrice de l'Institut de géographie humaine de l'Université de Milan/I, du WWF Italie et conseillère auprès de différents espaces protégés ; **Karl Reiner** (reiner@oear.at), aménageur du territoire, conseiller régional et touristique auprès de la société ÖAR-Regionalberatung GmbH, directeur de NETS - le réseau européen du tourisme avec mobilité douce ; Vienne/A ; **Guglielmo Scaramellini** (guglielmo.scaramellini@unimi.it), directeur de l'Institut de géographie humaine de l'Université de Milan/I

Projets de formation sur Internet, services d'aide de proximité et centres culturels favorisent la cohésion sociale

Cyberespace sur l'alpage, fêtes culturelles et bourses d'échange

L'État se fait moins présent et les structures sociales s'affaiblissent : les citoyennes et les citoyens doivent mettre la main à la pâte et s'organiser pour prendre de bonnes décisions dans leur région.



© Thomas Ender – Talente-Tauschkreis Vorarlberg

technologies de l'information, comme le téléphone portable et Internet :

- La population des Alpes est passée de 10,8 à 14,3 millions de personnes entre 1950 et 2000. Ce taux de croissance de 32% est supérieur à l'évolution démographique générale des pays alpins (26%). C'est là un signe de la grande attractivité des Alpes.

- Malgré cette croissance démographique générale, presque la moitié des communes des Alpes ont perdu des habitant-e-s entre 1950 et 1980. Sont particulièrement concernés les régions du Piémont/I, du Frioul/I, du Sud Dauphiné/F et de Haute-Provence/F ainsi que quelques secteurs des Grisons, de Styrie et de Basse-Autriche, où le nombre d'habitant-e-s a même diminué dans 80% des communes. Entre 1981 et 2000, presque un tiers des communes reculées ont connu une émigration de leur population. Cette émigration a parfois été si importante que des villages entiers se sont retrouvés vidés de leurs habitant-e-s et que, dans de nombreuses vallées, on ne pouvait plus vraiment parler de « communauté locale ».

- Par ailleurs, la plupart des villes et des grandes vallées ainsi que les centres touristiques ont enregistré une croissance démographique considérable. La structure sociale s'en est trouvée dramatiquement changée, ce qui a d'une part amené une dynamique sociale et politique positive mais ce qui a aussi été source de conflits, par exemple dans de nombreuses communes périurbaines, où les habitants d'origine et les immigrants ont souvent des avis divergents sur les questions d'aménagement du territoire et de protection de l'environnement. Dans maintes stations de ski, des désaccords politiques et sociaux concernant le développement du tourisme ont surgi entre la population établie de-

Les grands mouvements migratoires sont sources de conflits sociaux. Dans ce contexte, la vie associative traditionnelle et les projets novateurs de restauration des contacts sociaux ont toujours plus d'importance.

Bien qu'environ 60% de la population des Alpes vit dans des zones urbaines, l'idée que l'on se fait des Alpes est toujours empreinte de la nostalgie d'un monde préservé par ses montagnes. Pourtant, la plupart des régions alpines ont subi un énorme changement démographique, socio-économique et culturel au cours des dernières décennies. Ces changements importants dépendent en partie de facteurs que l'on rencontre aujourd'hui partout ailleurs, comme la modernisation, la globalisation, le développement de la mobilité et de la communication par l'intermédiaire de

puis longtemps dans la région et vivant du tourisme et les nouveaux habitants et propriétaires de résidences secondaires.

Dans la plupart des États alpins, les politiques à l'égard des régions de montagnes ont évolué: ils ont d'abord subventionné les régions de montagne puis ils ont misé sur la décentralisation afin d'accorder une plus grande marge de manœuvre aux communes et régions menacées. Mais, ce faisant, ils abandonnaient certaines tâches qui leur incombaient précédemment. Des lois spécialement conçues pour les régions de montagne ont été adoptées en Suisse, en Italie et en France. En Autriche, des programmes spéciaux en faveur des paysans de montagne et d'un développement régional général ont été mis sur pied. Ces mesures ont eu dans l'ensemble une influence positive sur la capacité de gouvernance de la population, qui a été invitée à réfléchir au développement qu'elle souhaitait connaître et à agir en conséquence.

Dans leur ensemble, les Alpes se caractérisent toutefois par des contrastes marqués : faiblesse structurelle et émigration avec dissolution des liens sociaux d'une part et d'autre part attractivité élevée, voire surexploitation et surcharge, menaçant également la cohésion sociale. La CIPRA réclame donc la création de plates-formes, de projets et de partenariats interrégionaux et intersectoriels donnant une nouvelle dynamique à la solidarité et à la capacité de gouvernance de la population.

En outre, la CIPRA observe une prédominance de représentants masculins dans la politique alpine. Le rôle des femmes dans la société n'est pas suffisamment reconnu en règle générale. La CIPRA réclame un développement alpin dans lequel les femmes soient davantage représentées dans l'économie, la culture et la politique, et surtout dans les instances décisionnelles.

L'équipe d'expert-e-s de la CIPRA s'est avant tout consacrée à l'exploration de trois questions :

- Au-delà des aspects économiques et paysagers, qu'est-ce qui motive les gens à venir s'installer dans les Alpes ou à y rester ?
- Comment les modifications du tissu social se répercutent-elles sur le développement durable ?

- Comment renforcer la capacité de gouvernance des individus et de la communauté ?

Attractivité et capacité de gouvernance sont deux phénomènes indépendants l'un de l'autre

Selon les expert-e-s, l'attractivité d'un lieu ne dépend pas d'abord de la capacité de gouvernance mais elle est surtout déterminée par les perspectives d'emploi et les chances offertes aux entreprises, par l'accessibilité et la qualité de l'environnement. Ainsi, l'attractivité des Alpes pour les entreprises, les particuliers et les familles n'est donc que rarement liée à la dynamique sociale, que la plupart des gens ne connaissent pas du tout ou ne prennent guère en considération.

Quant à, la capacité de gouvernance, elle est fortement déterminée par la cohésion sociale, le capital social et par les intérêts communautaires de la population. Le développement économique des Alpes et la concurrence entre les acteurs et les communes ont souvent miné la cohésion sociale et les intérêts communautaires.

À cet égard, il convient de veiller tout particulièrement à deux choses :

- Les régions reculées et peu densément peuplées doivent rester en relation avec le monde extérieur et accessibles par des technologies de communication modernes et être prêtes à développer le capital social de leurs habitant-e-s.
- Dans les régions attractives, un échange social intensif doit avoir lieu entre les nouveaux citoyens et la population établie de longue date, entre les adversaires et les partisans du tourisme. Les habitants ne devraient pas se retrancher dans leurs propres groupes sociaux.

Cohabitation de nouveaux venus et de pendulaires

Les expert-e-s mandatés par la CIPRA voient dans l'« urbanisation » des Alpes un premier défi social : la croissance des villes et l'immigration dans les localités touristiques et les villages accessibles en une heure de voiture depuis les grandes villes des Alpes (Munich, Turin, Milan, Vienne, Grenoble etc.) entraînent de profonds changements sociaux dans les régions concernées. La venue de nouvelles familles peut être une source de fierté pour les autochtones (« C'est si joli chez

nous ») et leur amener plus de diversité et d'ouverture vers l'extérieur. Mais d'étroites relations ne se créent pas forcément avec les familles établies sur place depuis longtemps. Le défi consiste donc à veiller à ce que les habitant-e-s des villes et des communes alpines échangent leurs idées et débattent de leurs projets, qu'ils réfléchissent à la conservation et au développe-



A une époque où l'État se fait moins présent et où les structures sociales s'affaiblissent lentement, le défi consiste à resserrer les liens entre les habitant-e-s.

ment de leur environnement social, culturel, naturel et économique.

L'immigration interne accroît aussi la concurrence sur le marché du logement. A bien des endroits, les enfants issus de familles établies dans la région depuis longtemps se heurtent à des difficultés dans la recherche d'un logement. Les expert-e-s proposent donc que les communes contrôlent davantage les spéculations immobilières, telles qu'elles se pratiquent fréquemment dans certaines régions des Alpes (par exemple en France), et mettent à disposition du terrain à bâtir bon marché et des crédits pour les jeunes familles.

Mesures contre la fuite des cerveaux

Les expert-e-s constatent que ce sont surtout les jeunes qualifiés qui quittent les régions concernées par l'émigration. On parle dans ce cas de fuite des cerveaux. Dans les cantons suisses du Valais et d'Uri, elle atteint même 70% dans certaines classes d'âge. L'émigration de jeunes femmes et de jeunes hommes fait perdre environ 13 millions de francs suisses par année au canton des Grisons, ce qui a pour conséquence la fermeture de nombreux services publics

comme les jardins d'enfants, les écoles et les cabinets médicaux.

Quantité d'habitant-e-s des Alpes resteraient volontiers dans leur lieu d'origine s'ils y trouvaient des perspectives intéressantes.

Traditions bradées par le tourisme

Une identité culturelle forte est généralement perçue comme un facteur important

le élargie a cédé la place, dans les communes alpines, à l'attention accordée au noyau familial restreint, de sorte qu'il ne reste plus guère de temps pour des activités sociales, en particulier dans les régions reculées.

A cela s'ajoute le fait que l'État se désengage de plus en plus de ses missions de service public au détriment notamment des jeunes familles, des chômeurs et des

destinés à la population ainsi que l'accès au marché du logement et de l'emploi.

Les principales recommandations des auteurs sont les suivantes :

- Les communautés des Alpes doivent tenir compte de leur diversité sociale, en intégrant mieux dans la plupart des organes de décision et de représentation des groupes sous-représentés comme les femmes, les étrangers et étrangères et les nouveaux habitant-e-s.

- Elles devraient développer une identité commune, où puissent également se retrouver les minorités religieuses et culturelles, comme dans le cadre du projet modèle « Espace pour la jeunesse » mis sur pied dans la région frontalière austro-slovene.

- Elles ont tout intérêt à prêter davantage attention aux besoins locaux dans les procédures de planification, à encourager la collaboration intersectorielle et interrégionale sans se couper pour autant de l'extérieur.

- Là où l'État se désengage de la sauvegarde des infrastructures et des services publics, il faut encourager les nouvelles initiatives et mobiliser les ressources à disposition pour combler l'abandon d'infrastructures.

pour la cohésion sociale et la capacité de gouvernance et comme un atout contre l'isolement, la solitude et l'anonymat de la vie moderne. On attribue fréquemment cette identité forte aux régions alpines et surtout aux régions touristiques, où l'on interprète la commercialisation d'un folklore et d'un artisanat local comme un lien avec ses racines.

Toutefois, les auteurs mettent en garde contre ce concept nostalgique et contre une braderie des traditions par le tourisme, qui peut conduire à une identité folklorique fictive.

Par ailleurs, il existe aussi des exemples positifs de promotion de la culture indigène et des traditions qui contribuent à l'échange social et incitent à envisager des projets communs : le festival culturel Rigodonaires en Sud Isère, dans les Alpes françaises, fait partie des projets modèles de la CIPRA (voir ci-dessous).

Encourager l'engagement social

Souvent, la cohésion au sein de la famille

personnes âgées. On ne peut plus entretenir les jardins d'enfants, les écoles et les installations sportives ; le bureau de poste, l'épicerie-bazar du quartier, le cabinet médical et l'hôpital ferment, les commerces, les hôtels et restaurants n'ouvrent plus que durant la saison touristique. Des initiatives de promotion des échanges socio-économique locaux (comme le Cercle d'échange du Vorarlberg, le Kemptodum à Kempten) ou régionaux, permettent de combler ces lacunes, du moins en partie.

A une époque où l'État se fait moins présent et où les structures sociales s'affaiblissent, l'équipe d'expert-e-s considère que le plus grand défi pour la capacité de gouvernance dans les régions alpines consiste à resserrer les liens entre les habitant-e-s, à les inciter à s'organiser entre eux et à les amener à participer davantage aux décisions prises, particulièrement en ce qui concerne la protection du paysage et de l'environnement, les services

Les expert-e-s citent une douzaine de projets exemplaires répondant largement aux critères établis pour la capacité de gouvernance :

1er exemple, Grisons/CH

www.polo-poschiavo.ch

Lauréat du concours « Avenir dans les Alpes » de la CIPRA en 2005

Polo Poschiavo, Poschiavo

Valposchiavo, Bregaglia, Val Müstair, Valle Maggia, Valtellina, Valchiavenna : autant de vallées latérales du sud de la Suisse et de la Lombardie qui ne sont plus aussi accessibles que par le passé. Elles se sont dotées d'un portail sur le monde avec leur projet de formation à distance par Internet, Polo Poschiavo. Polo Poschiavo est un centre de compétences pour la formation continue transnationale, basée sur des vidéoconférences, des cours de langues, des cours professionnels et d'informatique. Ce projet écologique ne se contente pas d'informer, de former et de divertir ses nombreux usagers et usagères, mais il leur



© Cassiano Luminati



© Cassiano Luminati

Poschiavo/CH a offert à ses citoyen-ne-s un centre de compétences ultra-moderne pour la formation continue, basée sur des vidéoconférences, des cours de langues, des cours professionnels et d'informatique.

offre également des chances insoupçonnées de recevoir une information politique et de co-déterminer leur avenir, ce qui contribue à sa popularité. Ses usagers et usagères sont souvent des femmes qui veulent retrouver le monde du travail après la venue d'un enfant, mais aussi des maîtres artisan-e-s, des commerçant-e-s, des agriculteurs et agricultrices ainsi que des seniors. Sont responsables de ce projet le canton des Grisons, les régions et les communes ainsi que l'Association des artisans et commerçant-e-s. Son budget annuel s'élève à environ 200'000 euros.

2ème exemple, Sud Isère/F

www.bise-du-connest.tk

Festival Rigodonaires

« Découvrir nos racines, c'est comprendre le présent pour construire l'avenir » : tel est le leitmotiv du Festival Rigodonaires, organisé chaque été depuis 1998 par six communes du Sud Isère, dans les Alpes françaises. Les rigodons sont des danses paysannes qui datent de l'époque baroque et ont leur origine dans le Dauphiné.

La culture traditionnelle enthousiasme locaux et visiteurs

L'objectif de ce festival est d'effectuer une randonnée culturelle à travers des communes de montagne. Chacune d'entre elles organise pendant une semaine une fête villageoise avec des cortèges traditionnels, des ballades médiévales, des danses et des jeux. Les organisateurs et organisatrices entendent promouvoir ainsi l'identité culturelle et redonner vie aux traditions paysannes menacées de disparaître. Le fait que cette fête culturelle encourage aussi le tourisme doux représente un effet secondaire positif. Ce festival itinérant contribue en même temps à la promotion et au développement des ressources sociales dans les différents lieux qui l'accueillent, où la cohésion des communautés locales joue un rôle très important et se renforce d'année en année.

3ème exemple, Vorarlberg/A

www.tauschkreis.net

Finaliste du concours « Avenir dans les Alpes » de la CIPRA en 2005

Cercle d'échange des talents du Vorarlberg

Il y a d'autres possibilités que le marché



Le cercle d'échange des talents offre la possibilité d'un commerce de marchandises sans argent, mais avec un crédit.

Les jeunes sont un élément clef pour la constitution d'une identité commune.

traditionnel : le cercle d'échange de talents du Vorarlberg est une association d'entraide entre voisins, au sein de laquelle des services et des marchandises sont échangés sans argent et dont les membres sont payés en « talents » – tel est le nom de cette monnaie complémentaire locale. Cette association d'utilité publique entend faire appel aux capacités particulières de personnes sans emploi fixe (jeunes mères, chômeurs, handicapés et seniors) et leur donner une meilleure conscience de leur propre valeur. Cette initiative crée des liens sociaux, elle aide la communauté à renforcer sa cohésion. Le système des talents fonctionne comme les milles de bonification des compagnies aériennes, mais dans le respect des intérêts sociaux et écologiques.

Acheter des meubles avec des talents

Une mère célibataire s'engage dans l'association d'entraide et économise ainsi une grande quantité de talents. En échange, elle peut par exemple commander des



meubles pour enfant chez son menuisier ou acheter des produits bios aux paysans locaux ou encore réserver des séminaires dans la Maison de l'éducation.

L'association a pu convaincre beaucoup de communes, d'établissements sociaux et d'entreprises d'adopter le système des talents. Depuis sa fondation, elle a permis d'échanger 11 millions de talents ou 110'000 heures de travail entre ses 1400 membres environ. Plusieurs familles se procurent déjà dix pour cent du budget de leur ménage par l'intermédiaire des talents. Douze pour cent des 560 comptes membres sont détenus par des entreprises et des établissements sociaux.

Le principe économique des talents est aussi intéressant pour les entreprises car il leur permet de trouver du personnel auxiliaire de manière rapide et simple. Ce modèle d'économie humanisée et respectueuse de l'environnement a fait école dans sept régions : une bonne raison de fêter son 10ème anniversaire en grande pompe.

Swantje Strieder, Zeitspiegel

Des sources et des informations complémentaires sur le thème de la capacité de gouvernance figurent en anglais à l'adresse:

www.cipra.org/avenir :

12 exemples de bonne pratique

45 publications

le rapport de 62 pages du groupe d'expert-e-s

Team d'expert-e-s mandaté par la CIPRA

Bernard Debarbieux (bernard.debarbieux@geo.unige.ch), professeur de géographie humaine à l'Institut de géographie alpine de l'Université Joseph Fourier, Grenoble/F ; **Cassiano Luminati** (cassiano.luminati@cs33.it), directeur du Centre de formation continue pour le blended learning et gestion du projet Polo Poschiavo, Grisons/CH ; **Alexandre Mignotte** (alexandre.mignotte@cipra.org), assistant au département de géographie de l'Université de Genève, Genève/CH ; **Georg Wiesinger** (georg.wiesinger@berggebiete.at), Office fédéral autrichien de l'agriculture de montagne, Vienne/A

Les espaces protégés offrent aux Alpes une bonne image et sont bons pour l'homme et la nature

La protection de biodiversité paye

Avec une bonne gestion, les espaces protégés peuvent contribuer tant à la création de valeur ajoutée régionale qu'au maintien de la diversité biologique. Les logements de vacances écologiques distingués par des labels de qualité, comme les gîtes Panda dans les Alpes françaises, augmentent la qualité de la vie dans les espaces protégés et la région environnante.



© Nationalpark Hohe Tauern Kärnten / Günter Mussnig

Il existe une grande diversité de catégories parmi les espaces protégés. Quelques-uns d'entre eux servent principalement au développement régional et au maintien de la qualité de vie de leurs habitant-e-s.

Le développement du tourisme et de la mobilité – domaines skiables créés de toutes pièces, parkings grands comme des terrains de foot – mais aussi le recul de l'agriculture, menacent la diversité biologique dans les Alpes. La création de grands espaces protégés efficaces constitue toujours l'un des défis majeurs du 21^e siècle pour les protecteurs et protectrices de la nature, les aménageurs du territoire et les politicien-ne-s.

Il existe parmi les espaces protégés diverses catégories, de prime abord déconcertantes : parcs nationaux, réserves naturelles, paysages protégés, parcs naturels, parcs régionaux, réserves de biosphère, divers types de sites classés au nom de la protection du paysage, etc. En outre, les espaces protégés sont définis de manière différente dans chacun des États alpins. Quelques-uns d'entre eux servent principalement au développement régional et local ; d'autres contribuent exclusivement à la conservation de la biodiversité. La CIPRA voit les espaces protégés comme un pilier important du développement régional durable, mais elle met en garde contre l'usage abusif de labels et réclame un développement des espaces protégés répondant à des normes de qualité exigeantes : des critères qualitatifs contraignants devraient être introduits à l'échelle alpine pour toutes les catégories d'espaces protégés.

Dans son étude sur « Avenir dans les Alpes », l'équipe d'expert-e-s mandatée par la CIPRA s'est concentrée sur les projets parvenant à concilier des intérêts à première vue contradictoires : le développement régional et la qualité de vie d'une part et le maintien de la diversité biologique d'autre part. Elle s'est posée les questions suivantes :

- A quelles conditions les grands espaces protégés peuvent-ils contribuer à la création de valeur ajoutée régionale aussi bien qu'au maintien de la biodiversité ?
- Existe-t-il des stratégies de développement réussies pour les espaces protégés ?
- Les espaces protégés existants contribuent-ils au maintien des espèces et des milieux naturels ?
- Comment faire du maintien de la diversité biologique le thème prioritaire ?

La bonne image des espaces protégés

En principe, la création d'espaces protégés a un effet positif sur le développement régional. Rien que le bénéfice en terme d'image est énorme. Cependant, la valeur ajoutée régionale n'est pas facile à mesurer ; les seuls nouveaux emplois dont on peut apporter la preuve concernant l'administration des parcs (biologistes, gardien-ne-s, etc.). Il reste difficile d'établir si un emploi

dans un café ou une boulangerie se maintient aussi grâce à la présence d'un espace protégé.

La CIPRA souligne que seule la création de valeur ajoutée ne suffit pas à juger de l'importance de la contribution des espaces protégés au développement régional. Ils ont une valeur multifonctionnelle qui ne peut pas toujours se mesurer précisément.

La CIPRA met en garde contre l'usage abusif de labels et réclame un développement des espaces protégés répondant à des normes de qualité exigeantes

Par exemple, les écosystèmes sont extrêmement complexes et ne peuvent pas être saisis en quelques chiffres. Les scientifiques signalent néanmoins plusieurs indicateurs pertinents, comme la présence d'espèces menacées ou encore la taille et la topologie des espaces protégés. Mais la valeur réelle de la biodiversité est inestimable ; elle va des aspects esthétiques à la régulation du climat et des eaux, en passant par la pollinisation des fleurs par les insectes, dont dépendent les récoltes agricoles.

Sauvegarder la gentiane de Schleicher et le pavot des Alpes

D'une manière générale, la biodiversité est un peu plus importante dans les Alpes qu'en plaine. Cela tient aux multiples niches écologiques dues aux grandes différences d'altitudes, à la diversité topographique, aux écarts climatiques extrêmes, aux pratiques agricoles traditionnelles, etc. Les Alpes abritent un tiers de la flore européenne dont 400 espèces végétales uniques, telles la gentiane de Schleicher, l'œillet des glaciers ou le pavot des Alpes. Toutefois, la biodiversité décroît à une vitesse foudroyante depuis un siècle. Pour contrer cette évolution, la CIPRA demande une mise en réseau – par des corridors écologiques – entre espaces protégés et régions avec une biodiversité élevée. À l'extérieur des espaces protégés aussi, il convient de préserver la biodiversité et la capacité de fonctionnement écologique.

Des défis pour la gestion des espaces protégés

De nombreux responsables de la protection de la nature déplorent une surabondance d'informations et un manque simultané de compétences spécialisées – chez eux-mêmes comme chez leurs collaborateurs. Différents groupes d'intérêts comme les agricultrices, les propriétaires de forêts, les chasseurs, les scieurs et les hôtelières sont difficiles à convaincre des avantages d'un espace protégé ; ils craignent une restriction de leurs activités et de leurs droits.

Les groupes écologistes sous-estiment trop souvent les sensibilités et les craintes des personnes concernées. Ainsi en a-t-il été avec le projet « Loup » du parc naturel Bayerischer Wald, qui a échoué car la population n'était pas prête, ou encore avec le choix malheureux du nom « réserve de biosphère de la Rhön » : la population a eu l'impression d'être comparée à une réserve d'Indiens aux Etats-Unis. Il faut que tous les participant-e-s tirent à la même corde pour que les projets de protection de la nature aient le soutien des habitant-e-s et une chance de succès à long terme.

La découverte de la nature, une activité de vacances

La protection de la nature et la diversité biologique sont perçues de manière extrêmement positive dans les pays du nord des Alpes comme l'Autriche et l'Allemagne, ce qui facilite le travail de persuasion sur le terrain. 83 % des Autrichien-ne-s, par exemple, considèrent la création de parcs nationaux comme importante ou très importante. Trois quarts des habitant-e-s des Alpes considèrent les parcs comme une branche à part entière de l'économie et 95 % estiment qu'ils encouragent le tourisme. 78 % des Allemand-e-s considèrent comme très importantes les expériences vécues dans la nature pendant les vacances, d'autant que la randonnée est l'une de leurs occupations préférées.

Pour ses recherches, le groupe d'expert-e-s a examiné 17 projets pilotes, dont quelques uns hors des Alpes. Il s'est concentré sur les espaces protégés dans lesquels le tourisme, l'agriculture et les entreprises collaborent étroitement, et a abouti aux recommandations suivantes :

- Le projet doit être décrit clairement dès le début, afin d'éviter que les participant-e-s aient de fausses attentes. Les esprits critiques doivent être intégrés dans la discussion. Sans la coopération d'associations et d'entreprises reconnues, de nombreuses initiatives sont vouées à l'échec.
- La gestion ne se résume pas à des connaissances techniques ; il faut aussi des compétences sociales pour résoudre les conflits. Un changement des habitudes de consommation (par exemple la consommation d'énergie) et du style de vie (se déplacer à vélo au lieu de prendre la voiture pour partir en randonnée) en faveur d'une protection durable de l'environnement requiert beaucoup de créativité et de patience de la part de tous les participant-e-s.
- Les espaces protégés doivent continuellement prouver leur utilité pour obtenir leur maintien et les subventions nécessaires à leur existence. Une évaluation régulière des processus économiques, sociaux et écologiques contribue à une motivation positive des responsables et à un meilleur accueil auprès du public.
- La constitution de réseaux écologiques entre espaces protégés

© CIPRA International



La création de grands espaces protégés efficaces constitue l'un des défis majeurs du 21^e siècle pour les protecteurs et protectrices de la nature, les aménagistes du territoire et les politicien-ne-s.



© CIPRA International

La gestion ne nécessite pas seulement des connaissances techniques ; il faut aussi des compétences sociales pour résoudre les conflits avec les personnes concernées.

gés et leurs environs immédiats amène des effets de synergie et contribue à une protection de la nature à grande échelle.

- Pour créer de grands espaces protégés, on a besoin de meneurs connus et acceptés par la population. On obtient ainsi plus facilement le soutien des milieux politiques et économiques.

La diversité biologique insuffisamment étudiée

La mesure et l'évaluation de la diversité biologique sont des thèmes scientifiques prioritaires. Une enquête a montré que 96 % des espaces protégés dans le monde disposent déjà d'un système de surveillance pour la diversité biologique ou sont en train de l'organiser, mais les méthodes appliquées jusqu'ici ne sont que partiellement fructueuses.

Les expert-e-s mandatés par la CIPRA mentionnent Natura 2000, le système transnational d'espaces protégés en faveur des espèces végétales et animales menacées et des milieux naturels rares de l'UE. Natura 2000 définit certes un standard élevé pour les espaces protégés et leur surveillance, mais il prend trop peu en compte la situation particulière des paysages de haute montagne. De nombreuses espèces végétales alpines uniques ne sont notamment pas cataloguées. La protection des espèces-phares, à savoir des espèces particulièrement populaires et « photogéniques », comme l'aigle royal et le gypaète, suscite certes un écho médiatique important et convainc un nombre croissant d'amis de la nature, mais elle est scientifiquement peu représentative de la valeur écologique de l'ensemble du secteur.

En revanche, le Programme intégré de surveillance des réserves de biosphère BRIM (Biosphere Reserve Integrated Monitoring) est basé sur une approche interdisciplinarité incluant les sciences naturelles et socioéconomiques ; toutefois, il est encore peu utilisé. Ainsi, des recherches complémentaires sont nécessaires pour savoir plus précisément dans quelle mesure les espaces protégés contribuent au maintien de la diversité biologique. Sur les 17 projets modèles examinés par l'équipe d'expert-e-s mandatée par la CIPRA, trois sont présentés ci-après. Ils sont considérés comme de bons exemples de projets réalisés à l'intérieur d'espaces protégés, favorisant tant le développement régional que la biodiversité :

1er exemple, Carinthie (Autriche)

www.hohetauern.at

Conservation des paysages naturels et culturels dans le parc national des Hohe Tauern

Le parc national des Hohe Tauern est le premier parc national autrichien créé en 1981. Il s'étend sur les trois länder de Carinthie, du Tyrol et de Salzbourg. Ce parc comprend des paysages alpins primitifs – glaciers, étendues rocheuses et éboulis, chutes d'eau, prairies de montagne et forêts – ainsi que des alpages exploités par l'homme depuis des siècles. Une randonnée de la vallée aux sommets culminants à 3000 mètres témoigne de la diversité biologique des Alpes.

Utilisation durable du sol sous l'égide de l'administration du parc national

Au début des années 1990, on a commencé à s'intéresser à la protection des paysages culturels et plus seulement à la protection de la nature. L'administration du parc national a cartographié et évalué les surfaces exploitées de manière extensive et importantes pour la protection des paysages. Une association régionale de soutien a organisé des paiements compensatoires pour indemniser les agriculteurs et agricultrices qui continuaient d'exploiter les surfaces, ce qui constituait alors une nouvelle forme de promotion agricole. L'agriculture durable est aujourd'hui sou-

Les groupes écologistes sous-estiment trop souvent les sensibilités et les craintes des personnes concernées

tenu sur une surface de 6'000 ha dans la région du parc national en Carinthie. Ces terrains constituent une zone tampon autour des zones centrales du parc, strictement protégées.

Protection du paysage et valeur ajoutée vont de pair

Durant l'été 2003, l'administration du parc a réalisé un recensement des visiteurs et visiteuses. La part des visiteurs qui indiquaient être venus spécialement pour le parc national, était étonnamment élevée avec 16 %. Pour 34 %, des objectifs tels que « la randonnée » ou « la détente » constituaient une motivation supplémentaire à leur venue. De nombreux hôtels, auberges de montagne et restaurants ont reconnu ce potentiel. Une quarantaine d'« établissements partenaires » se présentent ainsi sur le site Internet du parc. Ces établissements donnent des informations sur les randonnées organisées sous la conduite d'un guide et sur d'autres offres de tourisme doux. On trouve sur leur table des produits bios de la région du parc national. Les restaurants de l'union des « Restaurateurs et hôteliers du parc national des Hohe Tauern » proposent des plats créatifs à base de viande de bœuf de la région.

2ème exemple, France

www.wwf.fr

Gîtes Panda

Les gîtes Panda sont le résultat d'une idée marketing réussie reposant sur le tourisme doux. Lancés dans toute la France, ils font

particulièrement leurs preuves dans les régions reculées des Alpes françaises. En quelques années, les gîtes Panda sont devenus une marque garante de vacances proches de la nature, sous l'égide du WWF France.

Les gîtes Panda appartiennent à l'association des Gîtes de France et ils doivent remplir trois conditions : les maisons d'hôtes doivent se trouver dans un parc naturel régional ou un parc national, elles doivent répondre aux standards minima d'hébergement définis par les gîtes de France et leurs gérant-e-s doivent se montrer des ambassadeurs actifs de la nature.

Découverte de la nature et hébergement dans des logements sélectionnés

Le propriétaire du gîte rural A la Crecia, situé à 1100 m d'altitude dans le parc naturel du Vercors (Isère), a par exemple converti à l'énergie solaire le chauffage et l'eau chaude de son bâtiment. En outre, la famille s'occupe d'un troupeau de 250 moutons mérinos qui montent à l'alpage en été. Le propriétaire de la Ferme Les Transhumances dans le parc national du Mercantour, dans les Hautes-Alpes, a aménagé pour ses hôtes un sentier didactique sur la nature. Les personnes qui ne veulent pas randonner peuvent confectionner des confitures, construire des murs en pierres sèches ou s'essayer à l'activité de berger avec leurs hôtes.

Le gîte Panda est un produit de très haute qualité répondant à un objectif écologique, né d'une collaboration réussie entre différentes institutions dans le secteur du tourisme et de l'environnement.

3ème exemple, Logarska dolina (Slovénie)

www.logarska-dolina.si

Lauréat du concours « Avenir dans les Alpes »

Logarska dolina, le parc des citoyens

Logarska dolina, la vallée de la Logar, en Slovénie, est un endroit de toute beauté. Un glacier de la dernière période glaciaire a modelé cette vallée de sept kilomètres de long et 250 mètres de large, où poussent mélèzes, ifs, tilleuls et ormeaux majestueux. Ses fermes exploitées depuis des siècles et la mosaïque formée par ses grands prés contribuent encore au caractère pittoresque de ce paysage traditionnel.

En 1987, la commune de Solčava, à laquelle appartient la vallée de la Logar, créait déjà un parc paysager, mais sans en assurer le financement. Cinq ans plus tard, la population locale a décidé de reprendre ce parc en mains et de lui redonner vie.

Développement en harmonie avec la protection de la nature

La société d'intérêt public, créée par la population, a reçu de la commune l'autorisation d'exploiter le site du parc. Elle regroupe de nombreux partenaires : propriétaires de terrain, habitant-e-s, visiteurs/visiteuses et amoureux/amoureuses de la vallée, mais aussi spécialistes travaillant pour les autorités d'aménagement du territoire. Leur devise : amener un développement économique tenant compte de la protection de la nature et de l'environnement. La société a utilisé les subventions obtenues pour créer des infrastructures pour le tourisme écologique : station d'épuration, chauffage à biomasse collectif, sentiers didactiques, restauration



Le parc national des Hohe Tauern est le plus grand et le plus ancien des parcs nationaux autrichiens. Il séduit ses visiteurs par sa diversité biologique et sa beauté, protégées par un tourisme doux et un développement approprié.

de bâtiments traditionnels, etc. Les partenaires de la société ont créé des aires de stationnement en bordure du parc et imposé aux véhicules une taxe d'entrée dans la vallée. Le nombre de lits d'hôtes a également été limité pour mettre fin à l'implantation anarchique des constructions.

Rien qu'en été, la vallée attire aujourd'hui environ 100'000 visiteurs et visiteuses – c'est là une condition importante pour la commercialisation directe des produits locaux, notamment alimentaires. Les mesures prises contribuent enfin à conserver le paysage rural traditionnel de la Logarska dolina, avec ses fermes uniques. Alors qu'avant la création de l'espace protégé, la plupart des habitant-e-s de la vallée ne tiraient qu'un maigre revenu de l'agriculture et de la sylviculture, de nombreuses familles prospèrent maintenant grâce aux possibilités offertes par le tourisme doux.

Swantje Strieder, Zeitenspiegel

Des sources et des informations complémentaires sur le thème des espaces protégés figurent en anglais à l'adresse

www.cipra.org/avenir :

17 exemples de bonne pratique, 38 publications et le rapport de 127 pages du groupe d'expert-e-s

Team d'expert-e-s mandaté par la CIPRA

Karin Hindenlang (karin.hindenlang@zuerich.ch), biologiste de la faune, collaboratrice scientifique de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage FNP/WSL de Birmensdorf/CH ; **Michael Jungmeier** (jungmeier@e-c-o.at), écologue, directeur de l'Institut d'écologie E.C.O., Klagenfurt/A ; **Yann Kohler** (yann.kohler@gmx.net), géographe l'Université Joseph Fourier, Grenoble/F ; **Carlo Ossola** (carlo.ossola@bafu.admin.ch), ingénieur en gestion de l'environnement ; coordinateur de projets internationaux auprès du Réseau alpin des espaces protégés, Chambéry/F ; **Guido Plassmann** (guido.plassmann@alparc.org), directeur du Réseau alpin des espaces protégés, Chambéry/F ; **Christian Schmidt**, bureau d'experts en environnement, en tourisme et en conseil régional FUTOUR, Munich/D ; **Peter Zimmer** (peter.zimmer@futura.com), gestionnaire touristique, directeur du bureau d'experts en environnement, en tourisme et en conseil régional FUTOUR, Munich/D ; **Daniel Zollner** (zollner@e-c-o.at), spécialiste de l'aménagement du paysage à l'Institut d'écologie E.C.O., Klagenfurt/A

Les formes de mobilité douce encouragent le tourisme dans les régions reculées

Du transport à la demande avec « Dorfmobil Klaus » à la renaissance du chemin de fer Merano-Mals

Les graves problèmes liés au transit alpin occupent la première place dans les médias. Mais on oublie souvent que plus des deux tiers du trafic dans les Alpes sont le fait de la population alpine. Le groupe d'expert-e-s s'est penché sur la question des alternatives à ce trafic.



© Othmar Seehauser

Un raccordement optimal aux voies de communication est considéré par de nombreux décideurs/décideuses comme la condition sine qua non d'un dynamisme économique et touristique. Cependant, les nuisances dues au trafic routier sont considérables : le bruit et les gaz d'échappement ont pris une ampleur insensée, en particulier sur les itinéraires de transit à travers les Alpes, et de nombreuses habitants sur ces axes routiers souffrent de stress et de maladies psychosomatiques. Le transfert du trafic grandes distances de la route au rail est un des objectifs principaux de la Convention alpine. La Convention cadre a été signée en 1991, mais de nombreux habitant-e-s des Alpes sont sceptiques quant à la possibilité d'atteindre cet objectif dans un délai proche.

Le trafic touristique et professionnel au cœur du débat

Même s'il représente un problème sérieux, le trafic de transit ne constitue toutefois que 8 % du trafic total car il se concentre sur un petit nombre de passages alpins. Le trafic dû au tourisme et aux excursions est, quant à lui, responsable de 20 % du trafic total. La part du trafic intra-alpin, le plus important, est de 72 %. Le groupe d'expert-e-s mandaté par la CIPRA a donc choisi de ne pas se focaliser sur le trafic de transit, mais sur les conséquences du trafic touristique et professionnel ; il s'est efforcé de dégager des perspectives pour résoudre les problèmes de transport dans les Alpes. L'équipe a abordé quatre questions :

- Quel est le rapport entre mobilité et développement régional ?
- Quels sont les autres facteurs qui peuvent être importants pour le choix d'un lieu d'implantation ?
- Quelles sont les caractéristiques des alternatives écologiques en matière de transport ?
- Comment développer une sensibilité en faveur de solutions durables aux problèmes de transport ?

La ligne ferroviaire du Vinschgau, au Tyrol du Sud, s'est réveillée en 2005 après plus de dix ans de sommeil.

La formule magique dans le jargon spécialisé, c'est l'accessibilité, soit le nombre d'occasions de contacts économiques et personnels, le potentiel en termes de clients ou l'offre de services disponible. Le nombre d'habitant-e-s atteignables constitue un bon indicateur. L'accessibilité moyenne (obtenue en mesurant le nombre d'habitant-e-s que l'on peut atteindre dans un délai de trois heures) a par exemple été multipliée par trente en Autriche depuis 1830, avec le développement des systèmes de transport. Les projets européens de transport sur de grandes distances par les cols du Brenner, Lötschberg et Simplon, du Gothard, Mt. Cenis

et St. Bernard, et les vols à bas prix vont encore permettre de doubler cette accessibilité moyenne entre 1995 et 2020. Le développement de l'économie et de la prospérité au cours des 150 dernières années est étroitement lié à l'accroissement de l'accessibilité. En matière de développement régional, l'accessibilité est donc considérée comme la panacée. On oublie souvent que son effet peut être très différent selon les régions et qu'il n'y a pas que des gagnants. Les disparités régionales peuvent se renforcer. A l'avenir, l'écart entre agglomérations urbaines et régions rurales pourrait encore se creuser. En effet, les agglomérations vont agrandir leurs aéroports pour de nouvelles lignes bon marché et développer leurs gares pour les nouveaux trains à grande vitesse, autant d'investissements pour l'accessibilité interrégionale qui n'ont qu'un intérêt limité pour les régions isolées. Une comparaison entre régions alpines illustre cette grande différence en matière d'accessibilité : les habitants des cinq agglomérations du

Il existe des régions tout à fait florissantes et mal raccordées aux voies de communication et des régions à l'économie stagnante dotées d'excellentes infrastructures

nord de l'Italie, situées à proximité des Alpes que sont Novare, Brescia, Vérone, Vercelli et Varese, ont cent fois plus d'occasions dans un délai de trois heures que ceux des cinq régions alpines particulièrement reculées que sont Ravne na Koroškem/SI, le Vaucluse/F, la vallée supérieure de l'Inn/A, les Hautes-Alpes/F et le Val Müstair/CH. Un bon raccordement aux voies de communication peut amener une croissance économique mais il n'en est pas une garantie. La moitié environ des communes alpines se plaignent d'une stagnation économique malgré de bonnes infrastructures. Dans le domaine du tourisme, le deuxième secteur économique des Alpes, l'accessibilité semble souvent jouer un rôle secondaire. Il existe des régions florissantes et mal raccordées aux voies de communication et des régions à l'économie stagnante dotées d'excellentes infrastructures, comme le montre l'étude Regalp de 2004 :

Les régions caractérisées par une forte croissance économique malgré un mauvais raccordement aux voies de communication et une accessibilité défavorable présentent un intérêt particulier.

- **En Autriche** : centre de la Carinthie, la région de Steyr en Haute-Autriche
- **En France** : centres locaux et régionaux des Alpes Provençales et des Alpes Maritimes.
- **En Italie** : Sondrio

Une bonne accessibilité n'est pas la panacée

Une bonne infrastructure de transport et une accessibilité élevée ne constituent pas la garantie pour un dynamisme économique, comme le montrent les régions suivantes qui présentent un développement économique faible malgré une accessibilité élevée :

- **En Autriche** : les vallées latérales du Wipptal (avec l'autoroute du Brenner)

- **En Suisse** : l'Emmental, la région de Brienz, Conches et les secteurs situés en amont de la vallée du Rhône, en Valais
- **En Italie** : toute la partie sud-ouest des Alpes italiennes (Alpes Cottiennes et liguriennes) avec les vallées du Po, de Lanzo, Varaita, Maira et Stura ; mais aussi, la vallée d'Ossola et les régions d'altitude environnant les lacs de Côme et de Garde.

L'une des difficultés majeures de l'aménagement du territoire réside dans l'évaluation des conséquences économiques et sociales des projets de transport, même durables. L'étude de la CIPRA mentionne le cas du tunnel de la Vereina, en Suisse, inauguré en 1999 et considéré alors comme une liaison par train autocouchettes et par train de voyageurs particulièrement moderne et écologique. Ce tunnel de 19 kilomètres de long relie Klosters à Zernz et Sglaia en Basse-Engadine et il a réduit le temps de trajet en train au départ de Zurich de 4 heures à 2 heures 30 minutes. Le bilan est néanmoins décevant car le feroutage a amené beaucoup de clients aux chemins de fer, transférant les marchandises sur le rail, mais le trafic individuel sur les routes environnantes n'a pas diminué. La qualité de l'air s'est légèrement améliorée ; toutefois cela ne tient pas au tunnel ferroviaire mais à l'introduction de dispositions plus sévères sur le plan international pour les gaz d'échappement émis par les voitures. Le tourisme profite été comme hiver d'un accroissement du nombre de visiteurs à la journée et de séjours de week-end. Cela a créé de nouveaux emplois dans la restauration et l'hôtellerie. Dans les régions reculées de la Basse-Engadine, on n'enregistre toutefois pas d'augmentation du nombre des hôtes. Dans d'autres secteurs économiques comme la construction, on ne constate pas non plus d'essor particulier. L'accès plus rapide ne semble donc pas être à lui seul un élément clef de la croissance économique : en l'absence de conditions favorables, telles la main d'œuvre, offertes par des villes, il n'attire pas de nouvelles entreprises.

Dans les régions périphériques, en particulier, une amélioration exclusive de l'accessibilité peut avoir pour conséquence que l'économie régionale existante subisse une concurrence plus âpre des régions urbaines et que les petites entreprises implantées depuis longtemps ne puissent se maintenir.



Les projets de transport à petite échelle avec des services de bus et de desserte locale sont décisifs pour le développement régional.

En résumé, un meilleur raccordement interrégional aux voies de communication a certes des incidences positives pour les régions moins riches mais qu'il n'abolit en aucun cas leurs différences par rapport aux agglomérations et a plutôt pour effet de les accentuer. Au niveau régional aussi, l'amélioration de l'accessibilité a des effets secondaires problématiques. Les formes d'implantation de l'habitat se modifient : les communes avec un centre bien marqué se diluent jusqu'à former des zones d'habitation étendues. La tendance fatale à l'implantation anarchique des constructions se poursuit, la dépendance par rapport à la voiture s'accroît. Tandis qu'on construit de nouveaux centres commerciaux en rase campagne, les centres-villes et le cœur des localités se dépeuplent et dépérissent. Les gaz à effet de serre dus au trafic continuent d'augmenter, la charge en poussières fines est souvent supérieure à la moyenne, en particulier dans les vallées intérieures des Alpes et la « pollution sonore » atteint les alpages.

Pour des solutions à petite échelle dans le domaine des transports

En résumé, les auteurs de l'étude aboutissent aux conclusions suivantes :

- A l'avenir, des secteurs des Alpes tireront aussi profit de leur situation centrale en Europe et du développement des réseaux de transport transeuropéens.
- Les grandes différences régionales sur le plan de l'accessibilité dans les Alpes vont se maintenir durant les prochaines décennies. La présence de tronçons à grande vitesse et le développement des aéroports pourraient creuser encore l'écart entre régions facilement et difficilement accessibles.
- Pour les régions périphériques, le développement exclusif des raccordements aux voies de communication peut même aggraver les problèmes en accroissant la concurrence avec des régions fortes. Il s'agit donc de tirer des enseignements des régions dont l'économie est dynamique, malgré une accessibilité défavorable.
- Ce sont moins les projets supranationaux qui sont décisifs pour le développement régional que les projets de transport à petite échelle et une politique d'aménagement du territoire qui contribue à offrir aux régions périphériques des emplois, des commerces, des établissements de loisirs, des institutions culturelles et des établissements de soins.
- Les politiques ont besoin de meilleurs instruments pour la planification des transports et de l'aménagement du territoire

re pour mettre fin au développement débridé des agglomérations et à la construction anarchique de centres commerciaux au beau milieu de la campagne.

Sur la base des résultats de cette étude, la CIPRA adresse les revendications suivantes aux acteurs et actrices politiques et économiques :

- Il convient d'étudier scientifiquement les facteurs de succès des régions qui connaissent un essor économique sans investissements lourds dans les systèmes de transport, et d'examiner la possibilité d'appliquer leurs stratégies à d'autres régions.
- Plutôt que de compter sur une amélioration de l'accessibilité, il convient d'examiner si elle n'amènerait pas de nouveaux problèmes économiques, par ex. une concurrence accrue pour la région, en plus d'impacts négatifs pour l'environnement.
- La promotion de la mobilité douce doit être au centre des politiques de transports : cela signifie maintenir les transports publics régionaux et garantir au maximum une accessibilité aux services publics de base (commerces, écoles, jardins d'enfants, etc.) sans voiture.
- En matière de tourisme, les subventions publiques devraient soutenir le développement des moyens de transport écologiques pour l'accès des visiteurs et visiteuses aux destinations touristiques et pour leurs loisirs. Au lieu de se focaliser sur une meilleure accessibilité, on pourrait encourager des initiatives visant à prolonger le séjour des hôtes.

Tirer la leçon de bons exemples

Dans le choix de leurs projets modèles de mobilité douce, le groupe d'expert-e-s de la CIPRA a fait référence à des exemples déjà bien connus dans d'autres pays des Alpes mais qui pourraient éveiller un intérêt particulier en France et en Italie où la voiture joue un rôle dominant par rapport aux transports publics de proximité.

1er exemple, Tyrol du Sud (Italie)

www.ferienregion-vinschgau.com, www.eisenbahn.it

La réouverture de la ligne ferroviaire du Vinschgau

La ligne ferroviaire du Vinschgau, au Tyrol du Sud, s'est réveillée en 2005 après plus de dix ans de sommeil. Tout indique que cette vieille dame qui a fêté en 2006 son 100ème anni-



© Vélostation - Chambéry métropole



© Peter Marty

Werfenweng est une localité modèle en Autriche dans le domaine de la mobilité douce, on y pratique vraiment le tourisme sans voiture. Le parc de véhicules verts comprend des voitures électriques, des scooters électriques qui ont la faveur des jeunes, des véhicules au gaz, des calèches à cheval et des bus navettes.

versaire, a tout l'avenir devant elle. Il en allait autrement en 1989 : les Chemins de fer italiens avaient des projets de désaffectation. Certes, la locomotive à vapeur a encore roulé chaque dimanche pendant deux ans sur le tracé spectaculaire de 60 kilomètres entre Mals et Merano. Mais comme il n'y en avait plus que pour la voiture entre les vignobles et les pommiers du Vinschgau et que seuls les touristes achetaient encore des billets, la ligne ferroviaire a été abandonnée en 1991. C'est seulement en 1999 qu'elle connut un nouveau départ, après le transfert du réseau des Chemins de fer italiens à la province du Tyrol du Sud.

Plus de passagers que prévu

L'ancien tracé est un chef-d'œuvre des ingénieurs. Néanmoins, ses 61 ponts, 2 tunnels et 54 passages à niveau ont dû être entièrement révisés après leur longue désaffectation et les systèmes de sécurité complètement rénovés. Le rétablissement de cette ligne de chemin de fer construite en 1906 n'est pas une marotte de nostalgiques, mais il constitue un investissement intéressant. Un an après sa remise en service, le Vinschger Bahn compte déjà 100'000 passagers par mois, plus que ce qu'espéraient les promoteurs du projet. Le temps de déplacement entre Mals et Bolzano est désormais presque aussi court qu'en voiture – le stress et les bouchons en moins.

2ème exemple, Haute-Autriche

Dorfmobil Klaus

Les habitant-e-s de la commune l'appellent « notre Klaus ». Il ne s'agit pas d'un personnage particulièrement populaire mais d'un véhicule à la disposition des habitant-e-s de Klaus, en Haute-Autriche. On aurait aussi pu le baptiser Steyrling ou Kniewas, du nom des quartiers éloignés de Klaus. Ce minibus de six places fonctionne comme un taxi depuis 2003, à cette différence près que c'est un groupe de volontaires qui le conduit. Ce service a été mis sur pied pour répondre aux besoins de la population : chaque habitant et chaque habitante doit se rendre de temps à autre chez le médecin ou le curé, au centre communal, au jardin d'enfants ou au supermarché. On appelle, on convient d'une heure et quelqu'un vient nous chercher à la maison ou à l'arrêt de bus le plus proche.

Flexible comme un taxi, mais accessible à tous

Grâce à d'importants dons et contributions, le trajet ne coûte que 1,50 euro. En fait, chaque passager devrait payer 5 euros environ à l'association Dorfmobil. Le land de Haute-Autriche subventionne le projet. L'institut des transports de l'Université de Vienne a fourni une première aide ; un soutien est également venu de fonds de l'UE. Malheureusement Klaus est resté un cas à part dans l'univers compliqué des dispositions légales : il constitue certes une institution d'utilité publique mais il ne peut souscrire une assurance comme un taxi ou une entreprise privée de transport. En cas d'accident, les questions de responsabilité ne sont pas réglées. Ce sont là des « détails » bureaucratiques qui peuvent faire échouer un projet tel que celui-ci. Le land n'a pas encore décidé s'il continuerait à soutenir le Dorfmobil. Les habitant-e-s espèrent que Klaus roulera encore de longues années.

3ème exemple, land de Salzbourg (Autriche)

www.werfenweng.org, www.alpsmobility.net

Lauréat du prix Avenir dans les Alpes de la CIPRA en 2005

Werfenweng – promotion de la mobilité douce dans un village

A Werfenweng, l'avenir a déjà commencé – dans la joie et la bonne humeur comme le promet cette petite commune du land de Salzbourg sur son site Internet. Werfenweng se trouve à 900 mètres d'altitude au sud du massif du Tennengebirge et possède tout ce que peuvent souhaiter des touristes : un paysage de carte postale, des auberges confortables et surtout un environnement préservé. Werfenweng est une localité modèle en Autriche dans le domaine de la mobilité douce, le tourisme sans voiture y est une réalité. Personne n'est forcé de laisser sa voiture mais tout est fait pour donner aux vacanciers et vacancières l'envie d'échanger leur clef de voiture contre la clef SAMO.

Scooters électriques et calèches

SAMO est l'acronyme de « Sanfte MOBilität » (mobilité douce). Ce forfait écologique permet d'utiliser tous les moyens de transport alternatifs de la commune, dont des voitures et scooters électriques, des véhicules au gaz, des calèches à cheval et une navette. Presque 80 % des hôteliers de la localité collaborent à SAMO, de nombreux locaux jouent le jeu et n'utilisent plus leur voiture que pour de longs trajets. La « Remotion », la Conférence pour les technologies de transport et les concepts de mobilité écologiques, a eu lieu à Werfenweng en 2004. Plus de 30 excursions scolaires et séminaires spécialisés ont suivi. Ces efforts ont porté leurs fruits : les nuitées ont augmenté de 29 % depuis 1997. Le nombre de visiteurs et visiteuses venus en train a quadruplé depuis 1997, passant à 28 % . 8'500 personnes qui choisissent de prendre le train, cela signifie env. 4,5 millions de kilomètres qui n'ont pas été parcourus en voiture, soit une économie de 365'000 litres de carburant.

Swantje Strieder, *Zeitungsspiegel*

Des encadrés, des sources et des informations complémentaires sur le thème de la mobilité figurent en anglais à l'adresse :

www.cipra.org/avenir :

51 exemples de bonne pratique, 35 publications et le rapport de 77 pages du groupe d'expert-e-s

Team d'expert-e-s mandaté par la CIPRA

Helmuth Hiess (hiess@rosinak.at), directeur de « Rosinak&Partner », Vienne/A ; **Christoph Schreyer** (christoph.schreyer@infras.ch), chef de projet dans le domaine des transports, INFRAS Recherche et conseil, Zurich/CH ; **Claire Simon** (claire.simon@cipra.org), aménagiste du territoire, spécialiste du développement durable, directrice de CIPRA-France, Grenoble/F ; **Andrea Weninger** (weninger@rosinak.at), ing. dipl. en aménagement du territoire, cheffe de projet chez Rosinak & Partner ZT GmbH, concepts de transports, recherche spatiale, gestion de projets, Vienne/A ; **Mario Zambrini** (mario.zambrini@ambienteitalia.it), directeur d'« Ambiente Italia », Milan/I

Notre voix compte ! Les habitant-e-s des Alpes ne se contentent plus d'être des spectateurs et veulent avoir leur mot à dire

Consultation populaire dans le Pustertal et assainissement d'une forêt de protection à Hinterstein

Au cours des dernières années, les processus de planification coopératifs ont gagné en importance grâce aux nouvelles normes de l'UE ou des gouvernements nationaux. La base, les citoyen-ne-s et les groupes d'intérêts demandent, eux aussi, plus de participation, à savoir plus de dialogue et de codécision.



© Comitato referendum consultivo Val Pusteria

sus politiques et à la nécessité de s'investir le plus efficacement possible. C'est justement parce que les politiques et les aménageurs perçoivent souvent la participation du public comme une ingérence dans leurs « affaires personnelles » que la recherche de nouvelles formes de prise de décisions représente un grand défi.

Pour une codécision qualifiée

La codécision politique est prévue dans de nombreux accords internationaux. Dans le préambule de la Convention alpine, par exemple, la population est invitée à co-déterminer le développement social, culturel et économique des Alpes. Sur le plan local, il y a encore trop de structures sclérosées qui compliquent la participation des personnes concernées. Cependant, il y a toujours plus de citoyens qui ne veulent plus être des spectatrices et spectateurs passifs. Que ce soit en tant que propriétaires de maison, agriculteurs/agricultrices, usagers des chemins de fer ou automobilistes, écologistes, membres de la confrérie des boulangers ou de la société de tir, les gens veulent prendre part au débat et aux décisions.

Avec la tendance au développement de la société civile, il devient toujours plus important pour les habitant-e-s d'agir de manière rapide et professionnelle et d'apprendre à maîtriser les processus politiques. Il est donc essentiel d'établir de nouveaux critères généralement reconnus pour les processus de décision.

Les États alpins connaissent des changements majeurs sur le plan politique et économique : l'État se fait moins présent, les subventions publiques tarissent et des emplois disparaissent dans les régions défavorisées. Avec la tendance au développement de la société civile, les habitant-e-s sont toujours plus souvent confrontés à l'obligation de comprendre les proces-

La CIPRA soutient cette évolution ; elle réclame le recours accru à des approches de planification et de développement coopératives. Pour cela, les acteurs et actrices doivent connaître le fonctionnement de ces approches ; les personnes qui agissent au niveau des communes, des entreprises et des organisations non-gouvernementales doivent être formées. La CIPRA attend en particulier des communes et des régions que les personnes qui s'engagent pour la protection des Alpes et pour un développement durable, soient impliquées davantage dans les dé-

cisions politiques, auxquelles il convient d'appliquer les critères de la « bonne gouvernance » : légitimité démocratique, efficacité, transparence, subsidiarité et participation.

Les expert-e-s qui ont réalisé l'étude « Avenir dans les Alpes » commandée par la CIPRA ont examiné les modalités des nouvelles prises de décisions sur la base des questions suivantes :

- Quels sont les principaux conflits et problèmes apparaissant lors de la prise de décisions dans les Alpes ?
- Comment les décisions se prennent-elles, où et comment pourrait-on simplifier les processus ?
- De quelles conditions cadres a-t-on besoin pour tenir compte du développement durable dans le processus de planification ?
- Comment s'y prendre pour que les personnes concernées aient davantage voix au chapitre ?
- Comment mettre en œuvre les expériences des projets modèles ?

L'objectif était de mettre en évidence les nouveaux modes de prise de décisions sur la base de projets modèles, dans les cinq secteurs que sont : la valeur ajoutée régionale, la capacité de gouvernance, les espaces protégés, la mobilité et les stratégies politiques. Des bonnes décisions acceptées par tous sont un élément clef pour répondre aux questions suivantes.

Développer et gérer des filières régionales grâce à des coopérations réussies

La différence entre régions aisées et régions moins favorisées est toujours plus grande dans les pays alpins. Jusqu'ici, les paiements compensatoires régionaux ont pu atténuer l'écart. D'autres solutions sont nécessaires, sachant que le paysage politique se réorganise et que les subventions en faveur du social ou de l'agriculture diminuent. Les gouvernements concentrent leurs investissements sur les ensembles urbains au dépend des régions reculées et moins peuplées. Il est donc particulièrement important pour les régions désavantagées de développer des filières durables, d'envisager la création de labels de qualité et d'associer tourisme doux et vente de spécialités locales.

Le processus de réforme à l'échelle européenne contribue encore à déstabiliser les personnes concernées. Les petits fournisseurs régionaux ont affaire à un nombre croissant de concurrents internationaux : pour l'exportation de leurs produits, ils sont confrontés à de puissantes centrales d'achat comme Carrefour, Spar, Aldi et Migros. Les labels

peuvent aider à exporter, mais la certification est souvent inaccessible, car trop coûteuse, pour de petits fournisseurs. En Italie par exemple, deux marques – DOC (denominazione d'origine controllata) et IGP (indicazione geografica protetta) – sont en concurrence, ce qui sème la confusion. Aujourd'hui, le fromage n'est plus simplement du fromage, mais un produit de marque, dont la production doit tenir compte des conditions les plus diverses. Dans le tourisme, les prestataires locaux sont souvent soumis à la pression des grands organisateurs de voyages, qui les pousse à baisser leurs prix et à standardiser leurs offres. Pour les expert-e-s ayant participé à l'étude de la CIPRA, cela fait partie d'un développement général : quand on veut vendre avec succès ses produits et services, il faut prendre en compte plus de facteurs qu'auparavant. Pour prendre les bonnes

décisions, il faut davantage prendre en considération les conditions économiques, politiques et juridiques nationales, parfois même internationales. Les acteurs régionaux doivent apprendre à maîtriser cette complexité croissante. Selon les expert-e-s, les subventions devraient donc renforcer l'échange d'informations entre les divers acteurs et

Sur le plan local, il y a encore beaucoup trop de structures sclérosées qui compliquent la participation des personnes concernées

actrices. Ils devraient promouvoir les réseaux et les coopérations, et améliorer les compétences des acteurs régionaux.

Compléter des prestations étatiques par l'initiative des habitant-e-s, préserver et renforcer l'identité des habitant-e-s des Alpes

En ce qui concerne la capacité de gouvernance, des amorces réjouissantes de solutions apparaissent dans certains secteurs de la société. La cohésion sociale des habitant-e-s des Alpes est menacée par des tendances mondiales comme la globalisation, la concentration économique, la fragmentation et le vieillissement de la société et enfin par les conditions topographiques difficiles. Les subventions publiques s'interrompent, les services publics comme les écoles, la poste ou les transports de proximité disparaissent ou doivent être organisés au niveau local. À cela s'ajou-



Les personnes concernées devraient débattre suffisamment tôt du but, du contexte de départ, du contenu, du calendrier, des coûts et des conséquences possibles. Un petit groupe de différents acteurs et actrices devrait suivre en commun le déroulement du projet car une telle démarche inspire confiance et aide à repérer les erreurs.

te l'émigration des jeunes qualifiés, qui va souvent de pair avec l'éclatement des familles.

Bilan du groupe d'expert-e-s : ce n'est qu'en renforçant la cohésion entre locaux et nouveaux venus, entre personnes âgées et jeunes et en instaurant de nouveaux modèles de prise de décisions qu'on peut améliorer la capacité de gouvernance dans le futur.

Création d'espaces protégés sur la base de concepts de gestion et de protection de la nature efficaces et en impliquant les personnes concernées

La création et de la gestion des nouveaux espaces protégés implique un travail de planification, d'administration et de suivi, mais aussi des meilleurs modes de coopération avec les personnes concernées. Il convient avant tout de clarifier les conditions d'utilisation du terrain et les droits de propriété. Pour assurer un effet positif à long terme, les points conflictuels concernant l'espace protégé et la région alentour doivent être négociés professionnellement. Des querelles de compétences entre les instances politiques et des erreurs évidentes des gestionnaires du parc sont fréquentes. Sans compter les conflits d'intérêt entre agricultrices, forestiers, chasseurs et écologistes, qui ne voient souvent que l'aspect écologique des nouveaux parcs au dépend de leur contribution à un développement régional durable.



© Peter Marty

Il est important de développer des chaînes durables de création de valeur, d'envisager la création de labels de qualité et d'associer tourisme doux et vente de spécialités locales.

Contribution de nouvelles formes de prise de décisions à la planification durable des transports

Dans le débat sur la mobilité, les nouvelles formes de prise de décisions sont souvent négligées. Deux tendances contraires existent dans les régions alpines : d'une part, l'offre de transports publics de proximité diminue, ce qui porte préjudice aux aînés, aux femmes et aux jeunes sans voiture. D'autre part, l'important trafic pendulaire et de loisirs entraîne d'immenses dommages pour l'environnement et pour les habitant-e-s. Ce qui fait défaut, selon les auteurs de l'étude commandée par la CIPRA, c'est aussi bien la volonté politique que les instruments en faveur d'une mobilité douce. Il y a trop peu de plates-formes de coopération, dans le cadre desquelles une compensation équitable entre les participant-e-s pourrait négocier.

Préparation et mise en œuvre de stratégies politiques

Dans le développement de stratégies et de concepts politiques, il s'avère que l'intégration de différents groupes d'intérêts dans la préparation des programmes peut contribuer à les affiner et à mieux les harmoniser avec les besoins des groupes cibles. Cela vaut tant pour le secteur de la recherche que pour des concepts locaux, régionaux et nationaux. On peut citer comme exemple les concepts locaux de développement auxquels la population est intégrée, les conférences « open space » pour formuler les objectifs de concepts de développement ou encore le programme LEADER de l'UE, établi et mis en œuvre dans le cadre d'un processus « bottom up ».

Check-list pour une prise de décisions réussie

Il n'y a pas de méthode « idéale » de prise de décisions, mais il y a des principes généralement valables comme la transparence, la crédibilité, le respect d'avis contraires et l'aptitude à faire des compromis.

Les étapes suivantes devraient être considérées pour mener à bien des processus décisionnels :

1) Clarifier le contexte de départ : Les responsables du processus devraient examiner suffisamment tôt le projet, son

historique, ses objectifs et contenus, le calendrier, les coûts et les conséquences possibles.

2) Estimer la situation : Les responsables du processus devraient analyser les tendances de développement et les forces actives en coulisse, les positions et les intérêts des différents participant-e-s ainsi que les éventuels conflits et alliances.

3) Réfléchir aux possibilités d'action : Il s'agit de se poser les questions suivantes : Qu'est-ce qui va se passer si tout continue de fonctionner comme jusqu'à maintenant ? Quelles sont les nouvelles options qui se présentent ? Comme peut-on reconnaître et tirer profit de nouvelles opportunités ?

4) Préparer le processus de négociation : Lorsque les possibilités d'action sont clarifiées, il s'agit de coordonner le processus de façon détaillée : la spécification de l'objet de la négociation (de quoi nous occupons-nous précisément ou pas ?), des objectifs, du déroulement (quand intervient telle ou telle étape ?), des structures hiérarchiques (qui est responsable de quoi ?) et des conditions cadres (accompagnement du processus, temps, argent, obligation de résultats).

5) Choisir des méthodes appropriées : La bonne « méthode » dans le cas précis dépend de plusieurs paramètres : de l'objet de la négociation, de la marge de négociation, de l'intensité du conflit, du nombre de participant-e-s, du temps et de l'argent à disposition.

6) Négocier et prendre des décisions : Différentes phases de négociation sont définies : rencontre des participant-e-s, échange d'informations, définition des règles du jeu, marquage des positions, définition des points conflictuels, clarification de la responsabilité jusqu'au terme du projet, où l'on définit les résultats, la fonction de contrôle et l'évaluation.

7) Mettre en œuvre les résultats : La réalisation proprement dite peut être difficile voire échouer. Cause fréquente : les accords passés n'étaient pas assez précis.

8) Surveiller la mise en œuvre : Un petit groupe de différents acteurs et actrices devrait suivre et évaluer en commun l'exécution de ce qui a été convenu ; ce contrôle inspire confiance et aide à repérer les erreurs.

9) Un travail de relations publiques : joue un rôle important pour les

nouvelles formes de prise de décisions. Il motive les personnes concernées et crée une base de confiance tant vis-à-vis de l'intérieur que de l'extérieur. Des formes spéciales de relations publiques telles que des journées portes ouvertes, des excursions, des introductions destinées aux enfants et aux migrant-e-s ou des interventions artistiques peuvent fournir de très précieuses contributions.

1er exemple, Tyrol du Sud (Italie)

www.dirdemdi.org/pustertal

« J'ai mon mot à dire » – Consultation populaire sur les transports dans le Pustertal

300 Tyroliens du Sud, sans lien avec un quelconque parti politique, appartenant à tous les groupes ethniques, toutes les langues et toutes les couches sociales, ont créé en 2000 l'« Initiative pour plus de démocratie ». Son objectif est de faire participer plus directement les citoyen-ne-s à la création de lois, par ex. par référendum. Un « observatoire » surveille de près les politicien-ne-s et le fonctionnement politique établi. Un « atelier de démocratie » conçoit lui-même des propositions de loi, développe des idées et des projets afin de motiver davantage de personnes, par un travail de relations publiques et des informations dans les écoles, à se passionner pour la chose politique. Ce projet entend développer une culture de l'égalité des droits et il donne une meilleure conscience de la valeur de la participation politique directe.

Dans le thème des transports, par exemple. Bien que l'autoroute du Brenner fasse peser de lourdes nuisances sur les habitant-e-s de l'Eisacktal avec son trafic de poids lourds, le gouvernement du Tyrol du Sud projetait d'autres voies de transit. L'« Initiative pour plus de démocratie » a sollicité le soutien d'associations pour lancer une consultation populaire autonome sur la politique des transports. Les consultations populaires ne sont pas habituelles en Italie, surtout au niveau local. 200 volontaires ont recueilli 2'900 signatures, première étape vers la consultation populaire. Il y a eu passablement de résistance des politicien-ne-s locaux mais le ton positif de l'enquête a été bien perçu par la population. Le 20 mars 2005, 80 % des personnes ayant participé à la consul-

tation populaire ont demandé qu'on donne la priorité au train et au bus sur le trafic automobile privé.

2ème exemple, pris dans l'Allgäu (Allemagne)

Assainissement d'une forêt de protection à Hinterstein

Hinterstein est un charmant village situé près de Bad Hindelang, dans une étroite vallée de montagne. Au-dessus : la forêt, sur des versants dont la pente atteint 40 degrés, est malade et clairsemée suite à une attaque par le bostryche. Sans forêt de protection, Hinterstein se trouve à la merci des avalanches et des chutes de pierres. Un million d'euros a été injecté dans des travaux d'assainissement depuis 1986, avec peu de succès. Il n'y a pas eu de rajeunissement car les chamois et les cerfs ont mangé les jeunes pousses. Dans le cadre d'un projet jusqu'alors inédit, des forestiers de l'Université Technique de Munich ont lancé une médiation en 2003. Toutes les personnes concernées, chasseurs, ingénieurs des eaux et forêts, représentant-e-s communaux et associations ont conclu un contrat : les chasseurs s'engagent à protéger des zones de reboisement contre l'abrutissement des cerfs et des chamois et les ingénieurs forestiers assurent une protection optimale des nouvelles plantations. Les propriétaires forestiers renoncent aux défrichements et le parcours des skieurs contourne les secteurs menacés.

La médiation n'a pas été aisée au début, compliquée par une profonde méfiance des participant-e-s. Si tous les participants s'en tiennent au pacte conclu, la nouvelle réponse au vieux lied d'Eichendorff « Qui t'a édifiée, ma belle forêt, là-haut au sommet ? » sera bientôt : **nous tous ensemble.**

Swantje Strieder, Zeiteinspiegel



Toutes les formes de prise de décisions devraient avoir pour points communs la consultation des citoyen-ne-s et la collaboration avec les planificateurs/plani-ficatrices et les personnes chargées de la mise en œuvre.

Des sources et des informations complémentaires sur le thème de la prise de décisions figurent en anglais à l'adresse :

www.cipra.org/avenir :

43 exemples de bonne pratique

33 des publications et

le rapport de 121 pages du groupe d'expert-e-s

Team d'expert-e-s mandaté par la CIPRA

Matthias Buchecker (matthias.buchecker@wsl.ch), chef de projet du groupe « Social Sciences in Landscape Research », Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage FNP/WSL de Birmensdorf/CH ; **Mojca Golobič** (mojca.golobic@urbinstitut.si), Dr en architecture du paysage, chercheuse à l'Institut d'urbanisme de la République slovène et chargée d'enseignement à la Faculté de biotechnologie de l'Université de Ljubljana/SI ; **Wolfgang Pfefferkorn** (wolfgang.pfefferkorn@cipra.org), dipl. en aménagement du territoire, médiateur ÖBM, chef de projet à CIPRA International, Vienne/A ; **Marc Zaugg Stern** (marc.zaugg@geo.unizh.ch), géographe, maître-assistant, senior lecturer, Institut de géographie de l'Université de Zurich/CH

Emplois « verts » et refuges chauffés au solaire

Mettre en œuvre des savoirs – tirer profit des potentiels régionaux

Pour obtenir un développement tourné vers l'avenir dans l'espace alpin, il ne suffit pas de faire figurer des objectifs de durabilité dans les programmes politiques. Il faut intégrer le plus grand nombre possible de politicien-ne-s concernés, en particulier au niveau local. Là où des organisations locales ou régionales mettent à profit leur marge de manœuvre politique, les projets durables ont de bonnes chances de s'imposer.



teurs et agricultrices, des artisans, des entreprises de services et des consommateurs et consommatrices.

Les recommandations ne sont pas suffisamment mises en œuvre

Les évaluations de programmes politiques et de nombreuses études scientifiques contiennent souvent des recommandations politiques pour les décideurs et décideuses institutionnels, sur la manière de mieux atteindre les objectifs du développement durable. Ces propositions ne sont souvent pas appliquées ou avec peu d'enthousiasme. Il y a donc un fossé entre les recommandations et leur mise en œuvre. L'équipe des expert-e-s mandatés par la CIPRA s'est posé les questions suivantes :

- Quel est l'impact des instruments politiques existants et des stratégies d'action politique sur le développement dans l'espace alpin ?
- Comment faudrait-il les adapter pour qu'ils contribuent plus efficacement au développement durable ?
- Comment les différents acteurs et actrices locaux et régionaux peuvent-ils mieux utiliser ou étendre leur marge de manœuvre ?
- Comment améliorer les études et les évaluations pour réduire l'écart entre recommandations et mise en œuvre pratique ?

Les fonds d'encouragement de l'UE ont fait augmenter les revenus et les investissements et ont permis la survie de quelques métiers traditionnels. Les processus locaux de participation peuvent p. ex. déboucher sur la mise en place de chaînes régionales de valeur ajoutée.

L'avenir dans les Alpes dépend directement ou indirectement d'instruments politiques, de lois, de programmes ou de projets des pouvoirs publics. Les différents instruments politiques et stratégies forment un cadre pour les décisions des actrices et acteurs publics et privés qui déterminent le développement régional. Ce ne sont pas seulement les instruments de l'administration qui sont basés sur des instruments politiques ; ceux-ci déterminent aussi la marge de manœuvre des particuliers, des agricul-

Politique des régions de montagne dans l'espace alpin

Le développement dans l'espace alpin est influencé partout par la mise en œuvre de différentes politiques sectorielles comme la politique agricole, la politique économique et celle des transports ou encore la politique de protection de la nature. Les aspects spécifiquement alpins sont généralement intégrés dans ces politiques sec-

torielles, ainsi les paiements compensatoires pour les paysans de montagne dans la politique agricole. Il n'y a qu'en Suisse, en France et en Italie où il existe aussi des instruments de politique intégrée spécifiques aux régions de montagne.

Quand les décideurs et décideuses locaux ont beaucoup de compétences, l'activité de conseil et la prise de décisions en commun sont d'autant plus importants

Il y a principalement cinq niveaux de décision politiques dans les États alpins : local, régional, national (programmes promotionnels pour les régions de montagne dans quelques pays), transnational (Convention alpine) et européen (par ex. politique agricole et fonds structurels de l'UE). Quel que soit le niveau auquel on se situe, il est important que les acteurs/actrices locaux, les communes, les associations ou les habitant-e-s défendent activement leur projet. Quand les décideurs et décideuses locaux ont beaucoup de compétences, l'activité de conseil et la prise de décisions en commun sont d'autant plus importants. D'autre part, il devient plus difficile de trouver les bons interlocuteurs aux différents niveaux. On constate de grandes différences de culture politique dans les divers États alpins : dans les pays fédéralistes comme l'Autriche ou la Suisse, les régions et les communes ont davantage de compétences que dans les pays gouvernés de manière plutôt centralisée comme l'Italie ou la France, même si de premières étapes ont déjà été franchies en direction d'une décentralisation avec l'introduction d'organisations intercommunales comme la Comunità Montana en Italie et les Communauté de communes en France.

L'agriculture et les infrastructures sont décisives

D'un point de vue thématique, mentionnons parmi tous les domaines politiques importants pour les Alpes ceux qui sont particulièrement pertinents pour le développement durable dans l'espace alpin. Les expert-e-s distinguent six approches différentes de stratégies politiques :

1. Politique agricole : promotion d'une agriculture de montagne multifonctionnel-

le et durable (production d'aliments de haute qualité et maintien des paysages culturels alpins).

2. Politique forestière : planification de l'économie forestière et promotion d'une sylviculture multifonctionnelle et durable

(constitution et maintien des forêts mélangées pour une exploitation forestière durable, une protection contre les avalanches et les glissements de terrain et pour les activités de détente).

3. Politique de protection et de conservation : règlements de protection de la nature et du paysage, création et développement d'espaces alpins protégés.

4. Projets : promotion de projets locaux, valorisation de ressources naturelles et paysagères.

5. Infrastructures : développement des infrastructures pour les transports alternatifs, le tourisme doux et le développement régional.

6. Processus de planification : utilisation des instruments d'aménagement du territoire pour arriver à un équilibre entre exigence de développement et nécessité de protéger l'environnement.

Pour chacune de ces six approches fondamentales, il y a des règlements spécifiques, divers fonds et possibilités de soutien au niveau régional, national et à l'échelon de l'UE.

Selon les auteurs, il est difficile de prouver le succès et les conséquences de politiques et de programmes de promotion spécifiques aux régions de montagne. Peu d'évaluations ont été effectuées à ce sujet. Le développement dans l'espace alpin est influencé par un grand nombre de facteurs ; et les conséquences d'une politique spécifique aux régions de montagne ne doivent guère être différentes des tendances générales de développement et des effets des politiques sectorielles.

Des revenus plus élevés et une meilleure protection de la nature

L'équipe d'expert-e-s mentionne un diagnostic général sur les conséquences des

différentes politiques sectorielles dans les régions de montagne d'Europe :

- En dépit des mesures prises, la population continue de diminuer dans quelques régions reculées. Néanmoins, la diversification économique et les mesures consenties en vue d'augmenter la qualité de la vie montrent déjà des effets positifs et l'on a pu réduire les pertes démographiques dans de nombreuses régions. Il y a beaucoup de régions de montagne attractives dans les Alpes.
- La politique agricole de l'UE et sa mise en œuvre dans les États alpins ont des résultats mitigés. Les fonds d'en-



La délimitation d'espaces protégés contribue non seulement à la conservation de la biodiversité mais recèle aussi des potentiels économiques.

L'agriculture et la foresterie sont des branches de l'économie qui contribuent de multiples manières à des développements durables lorsqu'elles sont gérées de manière adéquate.

couragement de l'UE ont fait augmenter les revenus et les investissements des habitant-e-s et ont permis la survie de quelques métiers traditionnels comme l'exploitation alpestre et la fromagerie. La réalité montre toutefois que les systèmes de subvention de quelques pays privilégient les grandes exploitations exerçant une agriculture intensive en plaine et que les petites exploitations rurales qui contribuent grandement à l'identité de la région alpine et à la diversité du paysage, sont menacées dans leur existence.

- Dans de nombreuses régions de montagne, l'économie régionale s'est diversifiée à la suite du développement touristique. La politique économique et régionale n'a toutefois pas trouvé de recettes pour résoudre les crises dans l'industrie et le commerce ainsi que dans l'industrie minière.

- La nature et le paysage sont mieux protégés qu'avant dans les Alpes grâce aux législations européenne et nationales.

Toutefois, tous les acteurs et actrices ne sont pas au clair sur les potentiels économiques des espaces protégés. Les conflits entre les intérêts de la protection de la nature et les exigences d'un développement régional économique restent irrésolus dans de nombreux cas.

- Dans la plupart des régions, la mobilité des habitant-e-s a augmenté avec les nouvelles voies de communication ;

On tient toujours beaucoup trop peu compte de la durabilité dans les décisions concrètes

d'autre part, les transports publics de proximité ont souvent été négligés et l'offre de bus et trains ont été fortement réduite, en particulier dans les régions reculées.

Obstacles à la mise en œuvre d'une politique axée sur la durabilité

Les programmes pertinents pour le développement dans l'espace alpin contiennent généralement des objectifs ambitieux en vue d'une plus grande durabilité. Mais il y a souvent un fossé entre les objectifs et la véritable mise en œuvre. On tient toujours beaucoup trop peu compte de la durabilité dans les décisions concrètes. Selon les auteurs, cela tient aux raisons suivantes :

- **Manque d'information :** Maintes lois et maints instruments politiques sont peu connus des décideuses et décideurs locaux, comme par ex. les possibilités de protéger la nature par des contrats. Le manque de connaissances de base, concernant par ex. les conséquences sur le climat et l'environnement, freine également l'appropriation par les actrices et acteurs locaux s'approprient des objectifs politiques de durabilité.

- **Conflits d'intérêts** par ex. entre expert-e-s politiques et actrices/acteurs locaux, entre chasseurs/chasseuses et gestionnaires d'espaces protégés, agriculteurs/agricultrices et écologistes. Lorsqu'ils n'ont pu se régler au préalable par une prise de décision commune, ces conflits créent une tension. La situation est particulièrement délicate quand des projets locaux sont développés de manière centralisée et menés à bien par des spécialistes externes.

- **Acteurs et actrices dépassés par**

leurs tâches : Plus d'un acteur ou d'une actrice s'en tient à son point de vue strictement personnel face à des sujets très compliqués et à une surcharge d'informations, sans intégrer des considérations plus larges.

- **Politique de partis :** Les jeux de pouvoir et les intérêts à court terme font obstacle aux solutions solides et aux conventions efficaces à long terme.

Valoriser les ressources locales et favoriser l'apprentissage mutuel

Les stratégies d'action politique qui incluent un développement durable, ont l'ambition d'être plus réfléchies et elles exigent plus de temps que les solutions toutes faites : du temps pour penser, une ouverture à de nouveaux processus d'apprentissage et la disposition à évaluer régulièrement les projets et à éliminer les sources d'erreurs. L'équipe d'expert-e-s donne les recommandations suivantes dans l'étude de la CIPRA pour encourager ce développement :

- **Renforcement du développement régional intégré :** Les décideurs et décideuses des différentes politiques sectorielles et les actrices et acteurs concernés devraient échanger plus d'informations, prendre en considération des points de vue opposés et mieux coordonner la coopération des différents niveaux.

- **Bonne gestion :** Une meilleure coordination entre les différents domaines politiques et l'orientation vers un ensemble de règles avec des directives claires peuvent prévenir des décisions erronées ayant des conséquences à long terme.

- **Promotion des atouts des régions :** Les décideurs et décideuses politiques devraient réévaluer les ressources sur place en accord avec les actrices et acteurs locaux et développer les atouts existants. Des processus locaux de participation peuvent par ex. déboucher sur la création de nouveaux espaces protégés ou sur la mise en place de filières régionales.

- **Garantie de succès d'un projet :** Les perspectives à long terme de projets locaux devraient être garanties, abstrac-



© Treberspurg und Partner Architekten



© Treberspurg und Partner Architekten

A partir d'un travail de séminaire, une réalisation exemplaire a vu le jour dans le domaine de la construction solaire et écologique.

tion faite des subventions publiques versées actuellement.

• **Évaluation perçue comme un processus d'apprentissage** : les évaluations de programmes ou d'autres instruments politiques ne devraient pas seulement être comprises comme des contrôles de qualité à sens unique. Les expert-e-s devraient procéder de façon constructive, ne pas se contenter de mettre les erreurs en évidence, mais aussi profiter de cette occasion d'apprentissage mutuel. S'ils montrent de nouveaux chemins, tous les acteurs et actrices seront motivés pour trouver eux-mêmes des solutions aux problèmes identifiés.

Sur la base des résultats obtenus par l'équipe d'expert-e-s, la CIPRA formule les exigences suivantes :

Le savoir-faire issu du développement régional et les découvertes de la recherche appliquée doivent être davantage intégrés dans les programmes et les instruments promotionnels. Il convient de mettre la durabilité au premier plan dans le cadre des mesures d'encouragement, conformément aux directives de la Convention alpine. Les communes, les administrations régionales, mais aussi la population concernée doivent être plus fortement impliquées – c'est là une condition essentielle pour combler l'écart entre stratégies politiques et recommandations scientifiques d'une part et leur mise en œuvre d'autre part. Pour examiner la qualité de projets et de programmes, il convient de développer des instruments de contrôle appropriés et de les utiliser.

Les projets modèles suivants montrent que des acteurs et actrices très différents se trouvent toujours réunis et doivent développer leur propre modèle de coopération. Pour ce faire, il est très important de pouvoir compter sur une personne particulièrement engagée qui joue un rôle clef et veille à une bonne communication entre tous les participant-e-s.

1er exemple, Schiestlhaus, Styrie/A
www.schiestlhaus.at

Choyé par le soleil – le refuge qui se chauffe tout seul

Les collaborateurs de Treberspurg &

Partner Architekten ont gravi d'innombrables fois le Hochschwab – pour des raisons professionnelles. Un travail de séminaire de Marie Rezac à l'Université Technique de Vienne/A a été à l'origine d'un projet ambitieux : le premier refuge au monde construit selon le standard de la maison passive a vu le jour sur le plateau s'étendant au sommet du Hochschwab. La conception technique de ce refuge accueillant 70 lits est tout à la fois exigeante et simple. 60 % de l'électricité est produite par l'énergie solaire grâce à l'orientation sud du refuge. Les maisons passives ont des besoins en chaleur de chauffage de 15 kilowatts par année et par mètre carré – soit une toute petite partie de ce que consomment les maisons traditionnelles.

Le concept, perfectionné par les bureaux d'architectes Treberspurg & Partner Architekten et pos architekten, cadrerait parfaitement avec le programme « Nachhaltig Wirtschaften » (économies durables), lancé par le Ministère fédéral autrichien des transports, de l'innovation et de la technologie et qui « suscite de l'intérêt même au-delà de l'UE », selon le quotidien viennois « Standard ». L'un des points forts de ce programme est le concept de « Maison de l'avenir », qui souhaite faire de l'économie le moteur d'une construction durable et écologique. La planification et la réalisation de bâtiments novateurs doit permettre de franchir des étapes déterminantes pour une pratique économique durable en Autriche.

La construction du Schiestlhaus a coûté deux millions d'euros et elle a été soutenue par les fonds « Maison de l'avenir ». Le Schiestlhaus est ainsi devenu non seulement le premier refuge passif, mais aussi l'archétype d'une interaction et d'un échange réussis entre de nombreux partenaires de l'administration et de l'économie : planificateurs spécialisés, architectes, producteurs de matériaux de construction, entreprises de construction et de technologies novatrices. Verdict de CORDIS, le service d'information sur la recherche et le développement de l'UE : « Les solutions et les découvertes mises en œuvre peuvent être appliquées, moyennant de faibles modifications, à tout le domaine des zones alpines tempérées. »

© Monika Schirutschke



© Sascha Ziehe



L'encadrement des espaces protégés ne peut fonctionner qu'avec la collaboration des visiteurs et visités. La connaissance des secrets et de l'histoire de la région est importante pour susciter de l'intérêt et comprendre dans quel esprit concevoir les travaux de protection.



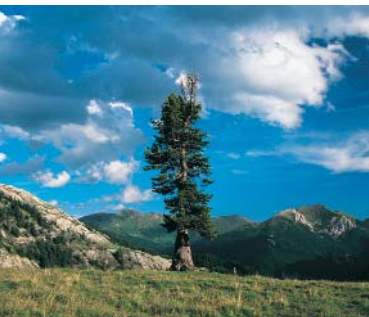
© Nationalpark Triglav

2ème exemple, Oberallgäu/A www.allgaeuer-hochalpen.de

Réserve naturelle des Hautes-Alpes de l'Allgäu – Emplois « verts » dans la nature

Avec ses 21'000 hectares, la réserve naturelle des Hautes-Alpes de l'Allgäu est une des régions de vacances les plus attractives d'Allemagne. En outre, cette région de haute montagne offre un abri à de nombreuses espèces végétales et animales menacées. Il y a quatre ans, la Ligue pour la protection des oiseaux s'est adressée pour la première fois au Fonds social de l'UE pour demander des subsides pour des emplois « verts » dans le domaine de l'environnement. Depuis lors, 25 nouveaux emplois ont été créés pour des animateurs nature et des gardes. La migration de l'aigle royal constitue l'une des attractions du parc. Des cours sur les fleurs sauvages et sur l'univers des « rampants » sont proposés aux enfants. Après un certain scepticisme initial, la plupart des habitants sont fiers de leur réserve naturelle et beaucoup d'entre eux aident bénévolement à remettre en état le poste d'observation des aigles, les « caisses tactiles » et les panneaux d'information. Les Chemins de fer allemands ont également décidé de soutenir la réserve. Ils proposent une offre forfaitaire comprenant le trajet en train, le ticket de bus et l'hébergement ainsi qu'une randonnée pour observer la migration de l'aigle royal.

© Nationalpark Nockberge



Le parc national de Triglav/SI participe au projet de parc national transfrontalier ERA.

3ème exemple, Autriche, Italie, Slovénie

ERA – Eco Regio Alpe Adria – Coopération entre parcs dans la région frontalière

Le Bureau environnement de Klagenfurt a développé une idée dont l'ambition est de faire sauter les frontières. En octobre 2004, le premier Congrès ERA trilingue avait lieu dans le « parc national de Nockberge » en Carinthie afin d'inaugurer une nouvelle ère avec les partenaires du Parco naturale regionale delle Prealpi Giulie en Italie et du parc Triglavski Narodni en Slovénie. L'objectif était non seulement d'obtenir une protection transfrontalière de la nature mais de mettre sur pied un marché commun dans les trois parcs. Depuis lors, les acteurs et actrices des trois pays se rencontrent régulièrement. Avec le Tour des parcs, ou « Giro dei Parchi », on a créé une offre touristique attractive dans la région frontalière. Les visiteuses et visiteurs découvrent non seulement la faune et la flore, mais aussi les cultures des trois pays. Les agriculteurs/agricultrices, les propriétaires de restaurants, les artisans-e-s mais aussi les écoles et les musées collaborent par-delà les frontières linguistiques. Des manifestations et des excursions dans les pays voisins sont proposées. La coopération transfrontalière entre les trois parcs naturels a été permise grâce au programme Interreg de l'UE. A travers a programme et grâce à l'engagement de toutes les personnes concernées, une contribution concrète à l'objectif politique du développement régional durable a pu être apportée.

Eva Favry, Rosinak & Partner ZT GmbH

Des sources et des informations complémentaires sur le thème des stratégies d'action politique figurent en anglais sous :

www.cipra.org/avenir :

10 exemples de bonne pratique

25 publications et

le rapport de 129 page du groupe d'expert-e-s

Team d'expert-e-s mandaté par la CIPRA

Olivier Alexandre (Olivier.Alexandre@ujf-grenoble.fr), Dr en géographie à l'Université Joseph Fourier de Grenoble/F ; **Eva Favry** (favry@rosinak.at), aménagiste du territoire, cheffe de projet chez Rosinak & Partner ZT GmbH, Vienne/A ; **Javier Grossutti** (javier.grossutti@uniud.it), Institut de sciences économiques de l'Université d'Udine/I ; **Yann Kohler** (yann.kohler@gmx.net), géographe à l'Université Joseph Fourier de Grenoble/F ; **Antonio Massarutto** (antonio.massarutto@dse.uniud.it), expert en politique publique, Institut de sciences économiques de l'Université d'Udine/I ; **Martin Vanier** (Martin.Vanier@ujf-grenoble.fr), professeur de géographie et de planification environnementale à l'Université Joseph Fourier de Grenoble/F, directeur du groupe de recherche PACTE pour la planification de l'environnement, le développement régional et urbain

Coopération et mise en réseau, les clefs du succès

Pendant une année, plus de 40 scientifiques, et praticien-ne-s, notamment de l'aménagement du territoire, ont effectué des recherches pour « Avenir dans les Alpes » dans les sept pays alpins. Leur conclusion : les principales stratégies pour accélérer l'essor d'un développement durable résident dans une meilleure coopération et dans une mise en réseau plus étroite.

Les six équipes constituées pour répondre aux questions ont résumé leurs conclusions dans un « rapport de synthèse », téléchargeable sur Internet. Les expert-e-s établissent des critères dont devraient tenir compte tous ceux et celles qui souhaitent faire avancer le développement durable dans les Alpes. La CIPRA est convaincue que les résultats de cette étude font avancer la protection et le développement durable des Alpes. Une protection qui inclut l'homme et l'économie.

L'une des recommandations se résume par « Oser plus de démocratie ! » Par exemple, en intégrant les groupes d'intérêts dans les prises de décisions. Le défi consiste à combler les lacunes entre les connaissances du public et les résultats de la recherche. Cette fonction d'intermédiaire est difficile avec des thèmes aussi complexes que la mobilité ou l'économie régionale. Mais il faut relever le défi car c'est la seule manière d'assurer la prise de décisions durables, « pertinentes à long terme ».

De nouveaux réseaux aident à avancer

L'importance du renforcement des réseaux d'acteurs a également attiré l'attention des équipes chargées d'apporter des réponses aux questions. Elles ont souligné l'importance de la cohésion sociale pour la réalisation de projets. Les initiatives qui se révèlent particulièrement fructueuses sont celles qui, au-delà des réseaux locaux, tissent des liens avec des partenaires intéressants à l'extérieur de la région, par l'échange de savoirs, les relations économiques ou le soutien politique. Lorsque les stratégies classiques rencontrent leurs limites, des formes innovantes comme le partenariat public-privé, sont souvent couronnées de succès.

Que ce soit pour la création de valeur ajoutée régionale ou dans les projets de mobilité, les expert-e-s mandatés pour l'étude de la CIPRA soulignent le rôle primordial des personnalités assumant un leadership. Le succès de nombreuses initiatives dépend d'une poignée de personnes qui sont de bons gestionnaires et qui ont des esprits visionnaires. Pour s'affranchir du facteur « hasard », on doit encourager de façon ciblée les personnes ayant des talents de « leadership » par de nouvelles offres de formation, par exemple dans le domaine du management de la gestion.

Maintenir les services publics pour une meilleure qualité de vie

La migration interne est l'un des grands problèmes d'avenir dans les Alpes : les zones de concentration urbaine vont accueillir de nouveaux habitant-e-s du pays ou de l'étranger ; en revanche, les régions rurales vont connaître une forte dilution et un vieillissement de leur population. Les expert-e-s de la CIPRA constatent des stratégies alternatives: les services publics sont développés dans les régions reculées sous des formes innovantes ;

© CIPRA International



Le succès de nombreuses initiatives dépend souvent d'une poignée de personnes qui sont de bons managers aussi bien que des esprits visionnaires qui voient sur le long terme.

les communes, par exemple, se regroupent et proposent ensemble des prestations. Le rôle des centres bourgs dans le réseau des Alpes est souvent sous-estimé. Leurs prestations de services et leurs infrastructures font vivre l'économie des communes et agglomérations alentours. Elles y améliorent de façon décisive la qualité de vie.

Les résultats de cette étude incitent la CIPRA à renforcer ses efforts pour le développement d'un réseau d'acteurs et d'actrices dans toutes les Alpes

L'un des résultats surprenants de l'étude de la CIPRA concerne les transports : bien qu'on prétende toujours que plus de routes amènent plus de croissance économique, les experts la concluent que « la qualité du système de transport et l'accessibilité des marchés ne sont qu'un facteur d'implantation parmi beaucoup d'autres. » Dans les régions périphériques, en particulier, le développement de l'infrastructure routière peut avoir des conséquences négatives (morcellement du paysage, pollution atmosphérique et sonore), sans que des effets positifs pour l'écono-

mie régionale se produisent. Car le développement routier expose encore plus les régions périphériques à la concurrence des zones de concentration urbaine.

Réduire les transports et renforcer les coopérations : des défis pour demain

A la rubrique « Défis pour demain », l'étude mentionne des domaines dans lesquels des jalons décisifs pour les régions alpines doivent être posés dans les prochaines décennies :

- Baser sa publicité sur les Alpes. On pourrait améliorer la commercialisation de produits agricoles et d'offres touristiques en recourant à des « labels » indiquant une provenance alpine, en faisant passer le message : « Ce produit n'existe sous cette forme que chez nous ! »
- Développer de nouveaux marchés. Lorsque la demande locale ou régionale faiblit, les fabricants doivent s'orienter vers la demande nationale ou internationale et rechercher des partenaires à l'extérieur des Alpes.
- Réduire les transports. Des études sur le long terme montreront si de meilleures voies de communication et une accessibilité facilitée renforcent effectivement le pouvoir économique d'une région ; de telles études sont aussi nécessaires pour donner des indications sur la façon d'utiliser les expériences des régions qui présentent un développement économique positif malgré une accessibilité difficile. Pour permettre la mobilité de tous, il faut des solutions innovantes et un aménagement du territoire qui permette de réduire les trajets.
- Renforcer les coopérations. Il existe toujours dans les Alpes des communautés qui refusent toute participation démocratique à certains groupes d'intérêt. A l'avenir, les principes de la participation et de la mise en réseau devraient toutefois diriger l'action politique et économique.

Les résultats de cette étude incitent la CIPRA à renforcer ses efforts pour le développement d'un réseau d'acteurs et d'actrices dans toutes les Alpes. Ses activités vont dans ce sens avec « alp-Performance », où le savoir recueilli dans « alpKnowhow » est mis en application dans le cadre de projets indépendants. Le rapport « Avenir dans les Alpes » montre enfin, selon Andreas Götz, « que la protection des Alpes et la création d'emplois intéressants ne s'excluent pas ».

Michael Gleich, journaliste scientifique



© Ingo DeJaco



© CIPRA International

Les solutions novatrices dans le domaine des transports permettent de limiter les trajets et sont importantes pour faire progresser les stratégies de développement régional durables.

Il est également important de développer des stratégies collectives, permettant la constitution de réseaux, pour être en mesure de relever les défis futurs.

NENA et Dynalp² mettent en œuvre « Avenir dans les Alpes »

La mise en œuvre a commencé

La première moitié du projet « Avenir dans les Alpes » a déjà débouché sur plusieurs grands programmes internationaux qui appliquent et mettent en œuvre ses conclusions

NENA : Réseau d'entreprises durables

Réd: Dans le cadre du projet INTERREG IIIB NENA « Network Enterprise Alps – Enhancing sustainable development, competitiveness and innovation through SME and cluster co-operation » (www.nena-network.net), la CIPRA s'est fixé pour objectif, avec neuf partenaires de tous les pays des Alpes, de développer un réseau alpin de petites et moyennes entreprises et de soutenir ainsi les exploitations axées sur la durabilité par le transfert de savoirs, une collaboration par des conseils et des offres de formation continue. NENA se concentre sur deux thèmes : les ressources renouvelables ainsi que l'innovation et la technologie. Ce projet, doté d'un budget d'environ 2,4 millions d'euros, s'étend de mars 2006 à février 2008. La société de développement « Natur- und Kulturerbe Vorarlberg » est leadpartner. Les autres partenaires du projet sont des organisations faitières, des instituts de recherche ainsi que des organisations gouvernementales et non-gouvernementales travaillant dans différents domaines.

DYNALP² : des communes appliquent les résultats obtenus dans des projets

Dans le cadre du projet DYNALP², des communes de l'espace alpin appliquent les recommandations élaborées dans la phase alpKnowhow. Le réseau de communes « Alliance dans les Alpes » est responsable de ce projet, qui a pour objectif la mise en œuvre des protocoles de la Convention alpine et le renforcement du réseau entre les communes.

Le principal volet de DYNALP² est la mise en œuvre de projets par les membres du réseau. Un 1er appel à projets a eu lieu en 2006; le jury international a retenu 22 projets (parmi 73 dossiers déposés), attribuant au total environ 300'000,- euros. DYNALP² succède au projet Interreg IIIB qui a pris fin durant l'été 2006. Il est financé par la Fondation MAVI pour la protection de la nature.

« Alliance dans les Alpes » lance désormais le 2ème appel à projet. Cette fois 200'000,- euros seront attribués pour des projets présentés par des membres du réseau.

Les projets doivent contribuer au développement durable et à l'application des résultats relatifs à l'un des 6 thèmes étudiés dans « Avenir dans les Alpes ». Le réseau de communes accordera entre 10'000 et 20'000 euros aux projets retenus, les communes devant fournir un cofinancement de 50%.

Les dossiers peuvent être déposés jusqu'au 29 juin 2007. Des informations détaillées figurent sur le site <http://dynalp.alpenallianz.org/fr/soutien-a-des-projets>.

Séminaires sur l'échange de savoirs

Les manifestations internationales constituent également une priorité de DYNALP². De plus amples informations sur les conférences, les séminaires et les excursions figurent sur le site Internet : <http://dynalp.alpenallianz.org/fr>.

© Entwicklungsverein Natur- und Kulturerbe Vorarlberg



© CIPRA Deutschland



La manifestation de lancement du projet INTERREG IIIB NENA a eu lieu à Hittisau/A. Les partenaires de tous les pays alpins ont pris part à une visite du Musée des femmes, qui constitue un exemple de construction durable d'un bâtiment public.

Des représentants de communes du réseau intéressées sont venus chercher des informations sur le projet DYNALP² lors de la manifestation de lancement de Bad Hindelang/D.

Les villes et le climat, des thèmes concernant l'ensemble des questions

Fonte des glaciers et nouvelles coopérations

La CIPRA a réalisé une grande conférence sur les relations entre les villes des Alpes et la région environnante et une autre sur le changement climatique. Les actes de ces conférences sont maintenant disponibles.

Les Alpes, entre villes et campagnes

La responsabilité des villes des Alpes pour l'avenir de l'espace alpin



© CIPRA International



Réd. Le changement climatique et les relations entre les villes des Alpes et leurs régions environnantes sont deux thèmes importants pour toutes les questions d'« Avenir dans les Alpes ». Ils ont fait l'objet de deux grandes conférences de la CIPRA, dont les résultats viennent d'être publiés.

Les villes des Alpes – moteurs du développement

Dans quelle mesure nos représentations des Alpes correspondent-elles aux réalités actuelles dans les régions alpines ? L'image que nous nous faisons des Alpes est toujours celle d'un espace rural et idyllique, alors que la réalité connue répète plutôt que plus de 60 % des habitants vivent dans des agglomérations situées dans les vallées et les plaines des Alpes et seule une petite partie de la population vit à plus de 1000 mètres d'altitude.

La structure spatiale des Alpes est également en mutation : le nombre d'habitants est en augmentation dans les zones favorables, où les entreprises choisissent également de s'implanter, tandis que les nombreuses zones restantes sont confrontées à l'émigration, à la diminution des emplois et des prestations de services. La vie dans les Alpes tout comme les relations ville-campagne ont subi un changement en profondeur, sur le plan social, économique et écologique.

À l'image des frontières spatiales, les concepts sont toujours plus flous : où se termine la ville, où commence la campagne ? La réalité des zones rurales est complexe : il y a des zones dynamiques à la périphérie des villes, des régions touristiques très fréquentées, mais aussi des cités dortoirs et des vallées latérales éloignées, caractérisées par une forte émigration.

Ces changements extrêmement rapides dans l'espace alpin nous forcent à abandonner les anciens schémas de pensée. Les exposés des experts ayant participé à la conférence annuelle 2005 de la CIPRA à Brigue/CH ont bien montré que les villes des Alpes ont un rôle moteur pour le développement à jouer. Les contributions des actes de la conférence intitulés « Alpes des villes et des campagnes – La responsabilité des villes alpines pour l'avenir des Alpes » sont consacrées à ces problématiques et aux défis qui en découlent pour la politique et l'aménagement du territoire, pour la population et le tourisme. Treize auteurs évoquent les impulsions données par des exemples locaux et régionaux de bonne pratique et développent des stratégies dans l'esprit d'un développement durable. Les possibilités de nouvelles formes de coopération et une nouvelle politique de planification qui doivent renforcer la région alpine dans le contexte global sont présentées

comme un élément important de ces stratégies. La politique est invitée à fixer les priorités nécessaires pour que les centres alpins puissent assumer activement leurs responsabilités vis-à-vis des Alpes.

Climat : tourisme et aménagement du territoire soumis au stress de la météo

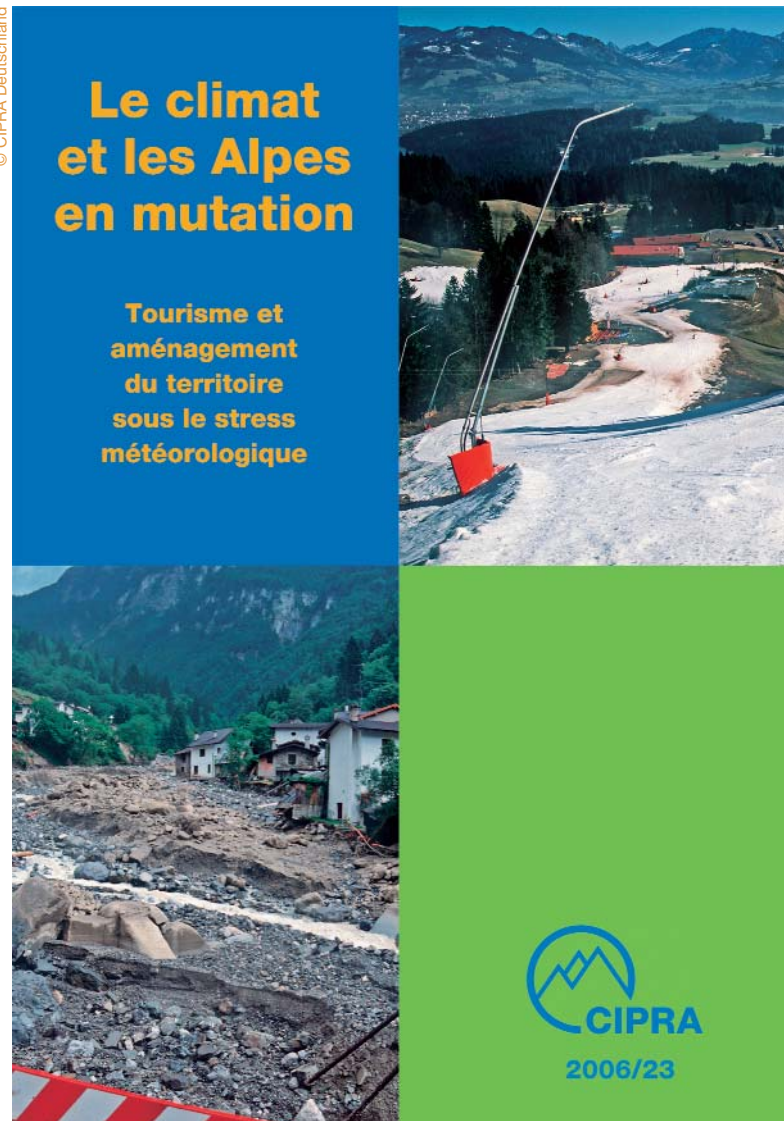
Le thème des actes de la seconde conférence a fait la une des journaux cet hiver : le quotidien allemand Bild-Zeitung titre « la Terre meurt » ; les directeurs de domaines skiables de basse altitude se plaignent d'une saison catastrophique dans les journaux locaux et la revue économique Capital s'intéresse aux

La protection du climat reste toujours l'objectif majeur car aujourd'hui nous pouvons encore influencer sur l'ampleur du changement climatique de demain

conséquences économiques du changement climatique. A la fin de cet hiver, le thème du changement climatique est dans tous les esprits : le manque de neige dans de vastes secteurs des Alpes a totalement chamboulé la saison d'hiver, l'ouragan Cyrille a renversé arbres et lignes ferroviaires et les pronostics sur le changement climatique des climatologues des Nations Unies (l'Intergovernmental Panel on Climate Change, IPCC) se sont encore aggravés. Il est maintenant acquis que l'homme est responsable du changement climatique. L'augmentation des vagues de chaleur en été et des précipitations extrêmes est une conséquence du changement climatique. Les pronostics de température ont encore été revus à la hausse par rapport au dernier rapport. Selon l'IPCC, la température moyenne mondiale pourrait maintenant augmenter de 6,4°C d'ici 2100.

Le changement climatique a une influence particulièrement forte sur l'espace alpin. D'une part, l'augmentation de la température dans les Alpes a été plus de deux fois plus importante que sur l'ensemble de la planète. D'autre part, l'espace alpin réagit de manière particulièrement sensible à ces changements de température. Une nouvelle étude de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a identifié deux domaines où la vulnérabilité de l'espace alpin est particulièrement grande : le tourisme d'hiver et la menace croissante sur les agglomérations et les infrastructures exercée par les risques naturels. Ce sont précisément les deux domaines thématiques par la CIPRA lors de sa conférence de l'année dernière, et concernant les quelles elle désormais publie une vaste compilation d'informations. Outre les conclusions d'études scientifiques actuelles, cet ouvrage présente surtout des stratégies d'adaptation possibles pour les Alpes. Mais la protection du climat reste toujours l'objectif majeur car aujourd'hui nous pouvons encore influencer sur l'ampleur du changement climatique de demain. Les actes donnent également des suggestions dans ce sens et présentent des réalisations exemplaires.

© CIPRA Deutschland



Les actes des conférences sont édités en quatre langues (de/fr/it/sl). Le volume « Alpes des villes – Alpes des campagnes » est également paru en anglais. Un résumé, aussi en quatre langues, de la publication « Le changement climatique et les Alpes » peut être téléchargé sur le site Internet de la CIPRA (www.cipra.org). Ces volumes peuvent être commandés aux représentations nationales de la CIPRA ainsi qu'à CIPRA International, Im Bretscha 22, FL-9494 Schaan (e-mail : International@cipra.org, tél. : +423 237 40 30). Prix : « Alpes des villes – Alpes des campagnes » € 19,90 (66 pages), « Le changement climatique et les Alpes » €24,90 (144 pages).

Postcode 1

Zutreffendes durchkreuzen – Marquer ce qui convient Porre una crocette secondo il caso					
Weggezogen; Nachsendefrist abgelaufen A déménagé; Délai de réexpédition expiré Traslocato; Termine di spedizione scaduto	Adresse ungenügend insuffisante Indirizzo insufficiente	Un- bekannt Inconnu Scon- osciuto	Nicht abgeholt Non récl. Non ritirato	Annahme verweigert Refusé Respinto	Ge- storben Décédé Deceduto

Le « Memorandum de Schaan sur l'avenir dans les Alpes »

Un regard concret sur l'avenir

« alpKnowhow » résume le savoir existant sur six questions majeures. La CIPRA s'est posé la question de ce que ces résultats signifient politiquement pour elle, en tant qu'ONG.



© CIPRA International

En décembre 2006, les représentant-e-s de la CIPRA se sont réunis à Schaan/FL pour analyser l'importance des résultats d'« alpKnowhow » sur le plan politique.

Réd. Dans le cadre du projet « Avenir dans les Alpes », la CIPRA a chargé six équipes d'expert-e-s de résumer le savoir issu de la recherche, de la science et de la pratique, concernant des thèmes particulièrement brûlants. Le résultat de leurs travaux ne se lit pas forcément comme un polar. C'est pourquoi il est résumé dans une langue compréhensible pour les praticiens et praticiennes dans le cadre de séminaires et d'articles paraissant dans des journaux et des magazines. Cependant, la CIPRA n'est pas un centre de recherche ou un institut de formation, mais une organisation non-gouvernementale. Elle doit donc se demander ce que les résultats d'« alpKnowhow » signifient sur le plan politique et quelles revendications elle va en déduire. Pour répondre à cette question, des représentant-e-s de la CIPRA appartenant à tous les pays alpins ont participé à un séminaire les 8 et 9 décembre 2006 à Schaan.

On a par exemple découvert dans alpKnowhow que la prospérité sociale et économique ne dépend pas seulement de l'accessibilité des régions par des voies de communication ; la CIPRA demande donc qu'on encourage des modèles de succès économique sans aménagements lourds et qu'on poursuive l'étude des facteurs de réussite de tels modèles. Comme il s'avère aussi qu'il règne plus de confusion que de clarté chez les touristes à propos des nombreuses catégories d'espaces protégés, la CIPRA s'engage pour un développement de grande qualité des espaces protégés, pour des critères qualitatifs contraignants à l'échelle alpine et contre l'utilisation abusive de labels. Les revendications de la CIPRA et ses conclusions politiques concernant l'ensemble des thèmes ont été formulées dans le « Memorandum de Schaan sur l'avenir dans les Alpes » que l'on peut trouver sur le site Internet de la CIPRA.

MENTIONS LÉGALES

Bulletin d'information trimestriel de la CIPRA

Rédaction (Réd.) : CIPRA International: Andreas Götz (rédacteur en chef), Dominic Kaiser, Claire Simon – Autres auteurs/auteures : Eva Favry, Thomas Frey, Michael Gleich, Bernd Hauser, Swantje Strieder – Traductions : Federica Albertini, Fabienne Juilland, Nataša Leskovic Uršič – Reproduction avec mention de la source – Versions française, italienne, allemande et slovène – Tirage : 17.800 ex. – Concept graphique : Atelier Silvia Ruppen, Vaduz – Layout : Katharina Köbele – Impression : Gutenberg AG, Schaan/FL

CIPRA International

Im Bretscha 22, FL-9494 Schaan
Tel. 00423 237 40 30, Fax. 00423 237 40 31
international@cipra.org, www.cipra.org

COMITÉS NATIONAUX

CIPRA Österreich c/o Umweltdachverband

Alser Strasse 21/5, A-1080 Wien
Tel. 0043 1 401 13 36, Fax 0043 1 401 13 50
oesterreich@cipra.org, www.cipra.org/at

CIPRA Schweiz Hohlstrasse 489, CH-8048 Zürich

Tel. 0041 44 431 27 30, Fax 0041 44 430 19 33
schweiz@cipra.org, www.cipra.org/ch

CIPRA Deutschland Heinrichgasse 8

D-87435 Kempten/Allgäu
Tel. 0049 831 52 09 501, Fax 0049 831 18 024
info@cipra.de, www.cipra.de

CIPRA France 5, Place Bir Hakeim, F-38000 Grenoble

Tel. 0033 476 48 17 46, Fax 0033 476 48 17 46
france@cipra.org, www.cipra.org/fr

CIPRA Liechtenstein c/o LGU

Im Bretscha 22, FL-9494 Schaan
Tel. 00423 232 52 62, Fax 00423 237 40 31
liechtenstein@cipra.org, www.cipra.org/li

CIPRA Italia c/o Pro Natura

Via Pastrengo 13, I-10128 Torino
Tel. 0039 011 54 86 26, Fax 0039 011 503 155
italia@cipra.org, www.cipra.org/it

CIPRA Slovenija Večna pot 2, SI-1000 Ljubljana

Tel. 00386 1 200 78 00 (int. 209)
slovenija@cipra.org, www.cipra.si

REPRÉSENTATION RÉGIONALE

CIPRA Südtirol c/o Dachv. für Natur- und Umweltschutz

Kornplatz 10, I-39100 Bozen
Tel. 0039 0471 97 37 00, Fax 0039 0471 97 67 55
info@umwelt.bz.it, www.umwelt.bz.it

MEMBRE ASSOCIÉ

Nederlandse Milieu Groep Alpen (NMGA)

Keucheniushof 15, 5631 NG Eindhoven
Tel. 0031 40 281 47 84
nmga@bergsport.com, www.nmga.bergsport.com



CIPRA Info est publié avec l'aide
financière de la Aage V. Jensen
Charity Foundation, Vaduz/FL